

GUIDE

NOUVELLE-CALÉDONIE



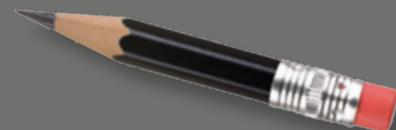
Après le Bac

Tèi nédèè BAC, gèrè tãïi ki yè pãbiri parã études supérieures ré gèrè bari yè mâ kõiwaã.

Thupene la BAC troa iène la itre ini ka tru e Kaledoni

Thubenelo re BAC co ureye ore so yeno me hma omei Kaledonia

Géé nã cèurù i BAC pi-cèwai pãã câmû mâinã naa nãpô Kalédonia



CHOISIR SON ORIENTATION



Bien choisir sa poursuite d'études

Qui peut m'aider ? Où trouver des informations ?	3
L'orientation active	4
Le schéma des études supérieures	4 à 5

À savoir, la plupart des filières postbac sont sélectives, à l'exception des licences.

Licences	C'est quoi ?	6 à 7
	L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)	8
	Les Licences à l'UNC	9
	Formations sélectives post-bac à l'UNC	9

DUT	C'est quoi ?	10
	Les DUT à l'IUT de la Nouvelle-Calédonie	11

BTS	C'est quoi ?	12
	Les BTS en Nouvelle-Calédonie (Lycées)	13 à 14

CPGE	C'est quoi ?	15 à 17
	Les CPGE en Nouvelle-Calédonie (Lycées)	18 à 19

Formations et écoles spécialisées	C'est quoi ?	20 à 22
	Les formations spécialisées en Nouvelle-Calédonie	23 à 27

Autres possibilités en Nouvelle-Calédonie	L'Apprentissage	28
	Autres organismes et formations	29 à 31

La vie étudiante en Nouvelle-Calédonie

S'inscrire sur SupNC	32 à 33
Les bourses, se loger, se soigner	34 à 35

La vie étudiante en métropole

S'inscrire sur APB	36 à 37
Les bourses, se loger, se soigner	38 à 40
MNC (Maison de la Nouvelle-Calédonie)	41 à 43

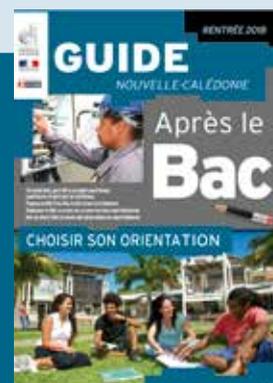
Infos pratiques

Quelles pistes avec un bac pro ?	44
Enseignement Supérieur et handicap	45
Et si vous échouez au bac ?	46
Adresses Utiles	47

Calendrier comparé des inscriptions

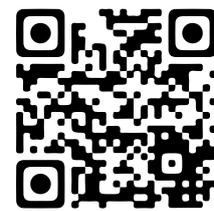
Directeur de publication : Le Vice-recteur, directeur des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament. **Conception et rédaction :** Chef de service SAIO : Zhor Gable ; La professeure documentaliste au CIO, Sarah Dulradjak ; L'assistante administrative au SAIO, Malika Boualam. **Traduction :** SELCK (Drehu : Henri Selefen, Nengone : Raymond Cawa, Paicî : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray, Aje : Solange Ponidja). **Réalisation :** Pro Création. **Impression :** IRN en juin 2017. **Remerciements :** À tous les élèves interviewés, et photographiés. Aux établissements pour leur accueil. Aux différents services du vice-rectorat, au CIO, et aux partenaires pour leur contribution.

Avec le soutien de l'Onisep. 



Bien choisir sa poursuite d'études...

www.ac-noumea.nc/apres-le-bac



Vous êtes en terminale, et le bac est l'objectif de fin d'année.

Ce diplôme est la porte d'entrée vers l'enseignement supérieur. Dès maintenant, chacun doit déterminer ses priorités de poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie ou en métropole.

Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **chef d'établissement**... Vous pouvez aussi les consulter.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi (CIO). En lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence hebdomadaire pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

Votre **entourage** (familles, amis, rencontres...). Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger !

Les **fédérations de parents d'élèves** : la **FAPEP**, la **FCPE**, et l' **UGPE**.

Les **directions des enseignements privés** :

- La **DDEC** : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- L'**ASEE** : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie.
- La **FELP** : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

Les **services d'aide aux bacheliers**.

La **DAFE** : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement.

→ Adresses utiles en page 47

Où trouver des informations ?

Sites Internet

→ www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

→ www.admission-postbac.fr

www.onisep.fr ; www.education.gouv.fr ; www.formagri.nc ; www.portail-vie-etudiante.fr ; www.cnous.fr ; www.dass.gouv.nc ; www.cdefi.fr / (écoles d'ingénieurs) ; www.ecoles2commerce.com

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels, avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-

documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Les journées portes ouvertes des établissements et les salons

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation. Lire aussi pages 4 et 5.

Les ressources Onisep :

www.onisep.fr ✳ onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêts.

L'**IDC** : Institut de développement des compétences

- Des informations sur les métiers ;
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

CONTACTS

centre d'information
et d'orientation
Nouméa



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Iles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 18 90
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

L'Orientation Active

L'orientation active est une démarche d'accompagnement des lycéens et des étudiants dans la construction de leur parcours de formation supérieure.

➤ Trois étapes :

L'INFORMATION sur les formations post bac

C'est une étape fondamentale fondée sur l'exploration pour envisager tous les possibles : permettre aux jeunes de se constituer un capital d'expériences variées, enrichir leurs connaissances et leurs représentations pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés.

➔ Les salons de l'enseignement supérieur :

SEOFIP Province des Îles le 27 juillet 2017 à Ouvéa ; SOFIP Province Nord le 4 et 5 juillet 2017 à Poindimié ; le Salon de l'étudiant le 28 et 29 juillet 2017 à l'UNC de Nouméa.

➔ La journée d'immersion des « lycéens à la fac » et les soirées « Portes ouvertes » à l'UNC à destination des élèves et leur famille (deve_bve@univ.nc).

Le CONSEIL sur les choix de poursuites d'étude : l'entretien personnalisé d'orientation

Cet entretien entre le professeur principal, le lycéen et sa famille est l'occasion d'approfondir les connaissances sur les différentes voies d'études et leurs conditions d'accès. Il prépare le conseil de classe du second trimestre à donner un avis sur les intentions d'inscription post-bac de chaque lycéen.

Chaque enseignant, et notamment le professeur principal doit suivre la démarche de chaque élève, s'assurer de la cohérence des projets envisagés et assurer un dialogue continu avec l'élève et sa famille. Le COP (conseiller d'orientation-psychologue) du lycée peut être sollicité en cas de besoin.

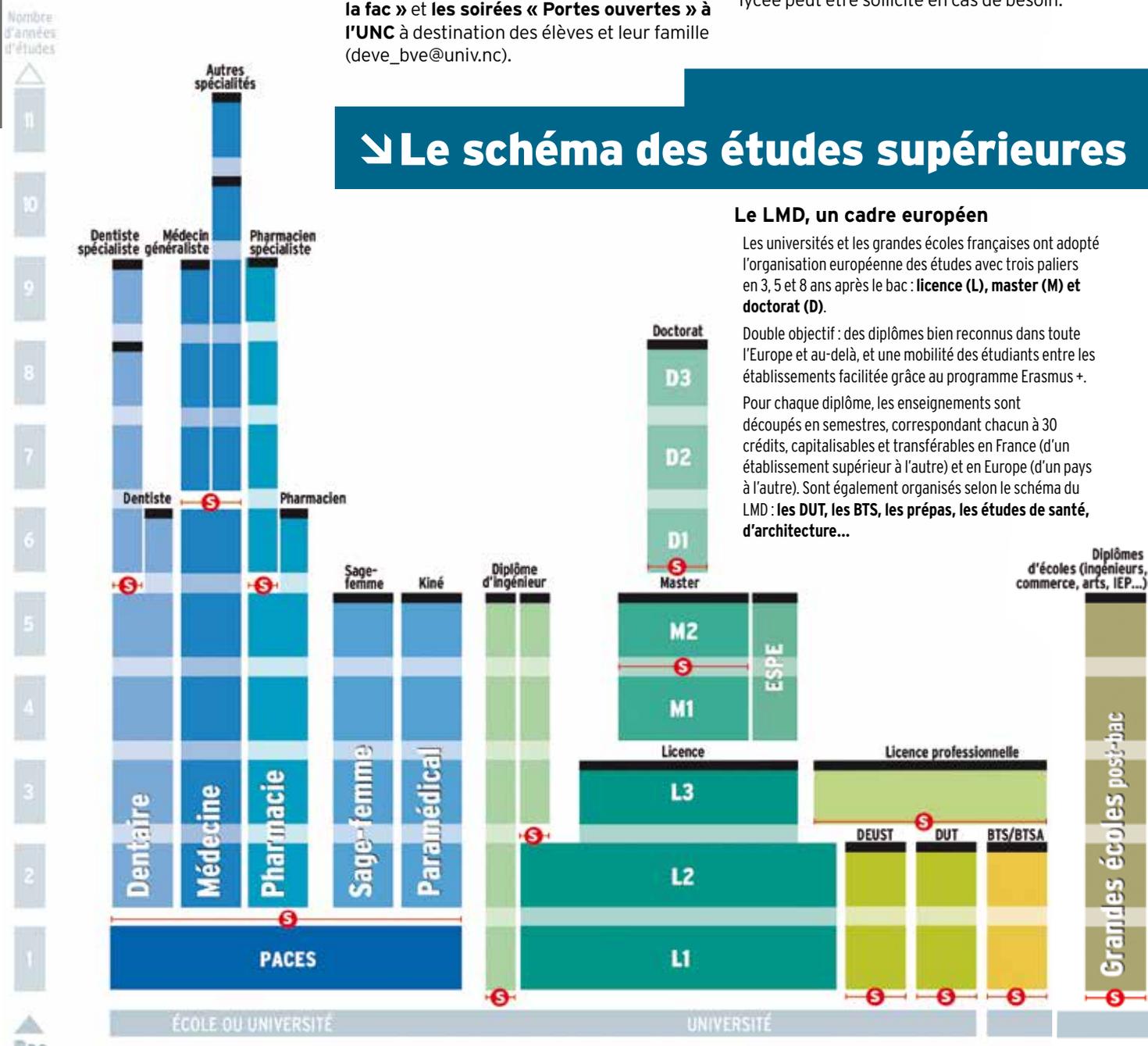
➤ Le schéma des études supérieures

Le LMD, un cadre européen

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : **licence (L), master (M) et doctorat (D)**.

Double objectif : des diplômes bien reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants entre les établissements facilitée grâce au programme Erasmus +.

Pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le schéma du LMD : les **DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...**



à savoir**Les meilleurs bacheliers auront une place réservée**

10 % des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi Fioraso).

À l'UNC, l'orientation active est aussi un droit offert aux étudiants. L'université leur donne un avis et des conseils sur la pertinence de leur projet en fonction de leur scolarité et des exigences de la filière envisagée.

La PROCÉDURE de pré-inscription en première année de l'enseignement supérieur

Elle permet aux jeunes de formuler des vœux d'études dans la procédure de pré-inscription en première année de l'enseignement supérieur :

- en **Nouvelle-Calédonie** avec « SupNC » pour les filières dites sélectives, du 17 juillet au 15 septembre 2017 (lire **pages 32-33**).
- en **métropole** avec « Admission post bac » APB, du 20 janvier au 20 mars 2018 (lire **pages 36-37**).

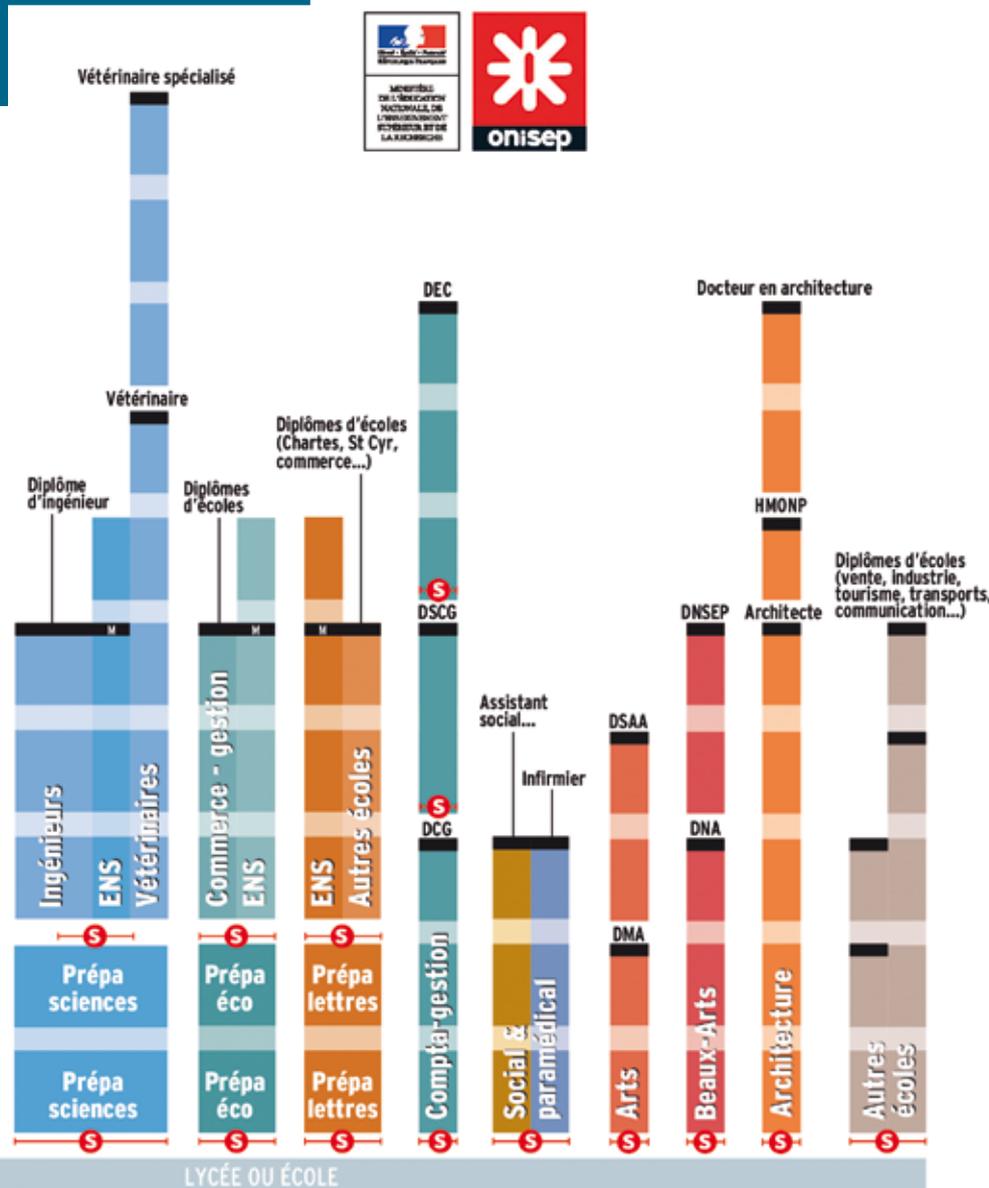
**INFO +****Le salon de l'étudiant à Nouméa**

Les 28 et 29 juillet 2017

aura lieu le « salon de l'étudiant de Nouméa ».

Vous pourrez rencontrer de nombreux représentants des différentes formations.

Ce salon est porté par l'association Partner d'étudiants du BTS « Management des Unités Commerciales » du Lycée Lapérouse.



Les licences

En 3 ans après le bac, la **licence** est le premier pas vers le **master**. Organisée en parcours, la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.



LEXIQUE

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur / agricole

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

CUPGE : cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

DEUST : diplôme d'études universitaires de sciences et techniques

DUT : diplôme universitaire de technologie

L1 : 1^{ère} année de licence

L2 : 2^e année de licence

L3 : 3^e année de licence

M1 : 1^{ère} année de master

M2 : 2^e année de master

PACES : première année commune aux études de santé

UE : unité d'enseignement

EN MÉTROPOLE ?

➤ **Se reporter au portail**

www.admission-postbac.fr

➤ **Voir le calendrier**
pages 36 à 37 et page 48.

➤ **Orientation active :**

Pour une formation en métropole, RDV sur www.admission-postbac.fr.

INFO +

L'université, c'est aussi...

➤ **Les études de santé** se déroulent à l'université. Les filières médecine, pharmacie et dentaire, débutent par la première année commune aux études de santé (**PACES**) tout comme la formation de sage-femme qui, pour sa part, se déroule ensuite au sein d'une école spécialisée (4 ans d'études).

Les cursus dentaire, médecine et pharmacie débouchent, en 6 à 11 ans, sur des diplômes d'État (**DE**), obligatoires pour exercer.

Certaines formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste sont dispensées à l'université. Elles mènent, en 3 à 5 ans, à un diplôme permettant d'exercer.

➤ Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (**DU**, tous niveaux), les diplômes d'études universitaires de sciences et techniques (**DEUST**) et les diplômes universitaires de technologie (**DUT**)

Plus d'information sur : www.etudiant.gouv.fr, www.unc.nc

C'EST QUOI ?

➤ Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines de formation et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

→ La **licence** se prépare en 6 semestres (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1^{ère} année, dite **L1**, est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines ; la 2^e année, **L2** ; la 3^e année, **L3**, finalise le cycle licence.

→ Les cours magistraux (**CM**) en amphi alternent avec des travaux dirigés (**TD**) ou pratiques (**TP**) en groupes-classes. Toutefois, les universités limitent les cours en amphi pendant la 1^{ère} année de licence (L1) afin d'offrir aux étudiants un encadrement pédagogique renforcé. Le cursus licence intègre également la possibilité de valider un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

➤ Accès

Avec le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée. Cela suppose de **se renseigner** au préalable sur les contenus de la filière envisagée, ses exigences...

→ À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles.

Certaines filières très demandées organisent lors des inscriptions des **tests de niveau** : en langues, en arts plastiques, en musique...

→ **Le dispositif dit « d'orientation active »** permet à l'élève de terminale d'indiquer ses vœux de filières pour la rentrée suivante et d'obtenir auprès des enseignants des établissements visés des conseils et avis sur ses chances de réussite. Pour l'Université de la Nouvelle-Calédonie, RDV sur le site <http://www.unc.nc>. Pour une formation en métropole, RDV sur www.admission-postbac.fr.

➤ Au programme

Les licences se répartissent en **4 domaines** de formation (arts, lettres, langues / droit, économie, gestion / sciences humaines et sociales / sciences, technologies, santé) qui se déclinent en **une vingtaine de mentions** (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des **parcours** types, définis par chaque université.

La spécialisation disciplinaire est progressive, ce qui favorise les passerelles entre les filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un DUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

→ La **licence** couvre 6 semestres. Chacun d'eux se compose de **unités d'enseignement** (UE) obligatoires, optionnelles et libres, valant un nombre de **crédits ECTS** donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

→ La 1^{ère} année de licence (L1) renforce l'apprentissage des **fondamentaux**. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).



→ La 2^e année de licence (L2) est articulée autour de la **consolidation des compétences** et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en **licence professionnelle** est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

→ La 3^e année de licence (L3) s'attache à approfondir la **spécialisation disciplinaire** et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles.

À noter : les étudiants peuvent effectuer un **stage**. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un **séjour à l'étranger**. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

➤ Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

→ La licence prévoit au moins 1500 heures sur 3 ans, à raison de **20 à 30 heures par semaine**. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours.

→ Pour être de ceux qui réussissent en 1^{ère} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins une **vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.

→ À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{ère} année de licence, il bénéficie d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le **tutorat** permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et lacunes ; les **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

➤ Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances se fait par **contrôle continu et régulier**, par **examen terminal** ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 ou L2, le contrôle continu se généralise.

→ La licence générale permet l'acquisition de **180 crédits européens (ECTS)**.

→ Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises. Il permet une meilleure lisibilité du diplôme hors de nos frontières.

➤ Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

→ Ceux qui décident de continuer à **l'université** s'inscrivent en master (bac + 5). Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits ECTS). Il est organisé sur deux années (M1, M2) qui se déclinent en parcours.

→ Les autres peuvent **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.

➤ Accès à l'emploi

À l'université, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels. (Voir contact BAIP de l'UNC page 34).

→ Grâce à l'acquisition de compétences pré-professionnelles, les diplômés de **licence** sont mieux préparés pour une entrée immédiate dans la vie active. De niveau bac + 3, la licence permet par exemple de présenter les concours administratifs.

→ Le **master** permet de s'insérer dans une fonction ou un secteur d'activité précis. Les profils scientifiques à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...) sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en gestion connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils littéraires et juridiques présentant une double compétence (langue et informatique, art et gestion...) sont très appréciés des employeurs.

→ De niveau bac + 5, le master ouvre l'accès à certains concours de la fonction publique, comme l'agrégation ou la magistrature. Il permet aussi de s'inscrire en **doctorat** (bac + 8).



À SAVOIR

➤ Avec plus de 35 spécialités **le DEUST** (diplôme d'études universitaires de sciences et techniques), accessible directement après le bac, propose des formations en 2 ans sur des créneaux pointus, adaptés au marché du travail local.

Accès : sur dossier, voire entretien ou tests, après le bac, ou après une L1 ou une L2.

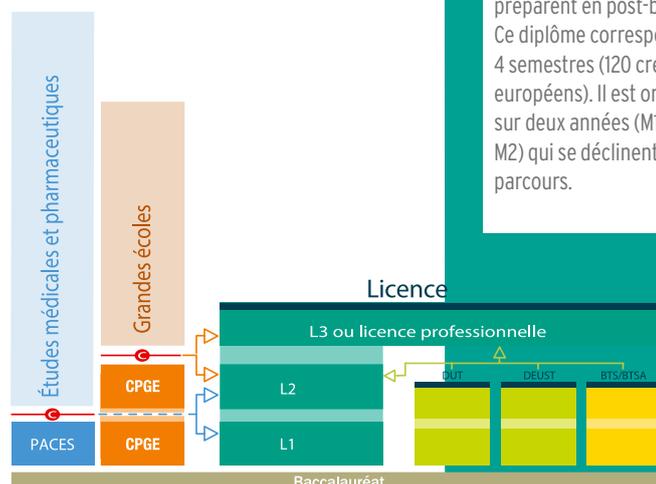
➤ **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 9.

➤ **Les licences professionnelles**

Accessibles avec un bac + 2 (BTS, BTSa, DUT, L2...), elles se préparent en 2 semestres à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Un stage de 12 à 16 semaines est prévu. Offrant une spécialisation plus poussée ou une double compétence, elles sont conçues pour favoriser l'accès à l'emploi.

➤ **Les Masters** se préparent en post-bac +3. Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits européens). Il est organisé sur deux années (M1 et M2) qui se déclinent en parcours.



Itinéraires d'accès à la licence

Accès possible à différents niveaux selon le parcours d'origine de l'étudiant.

ZOOM sur

L'Université de la Nouvelle-Calédonie

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation (MESRI)

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ses missions sont :

- la formation initiale et continue,
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- l'orientation et l'insertion professionnelle,
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique,
- la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- la coopération internationale.

Université de la Nouvelle-Calédonie
BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX
Site Internet : www.unc.nc
Tél.: 29 02 90 - Fax : 25 48 29

Maison de l'étudiant en Nouvelle-Calédonie

Les services de la Maison de l'étudiant sont proposés à tous les étudiants post-bac de Nouvelle-Calédonie.

Depuis sa création, la Maison de l'étudiant joue pleinement son rôle d'accueil, de conseil et d'animation. Elle constitue de fait le véritable lien entre le haut du campus (les résidences) et la partie basse utilisée pour les enseignements.

La cafétéria reste ouverte jusqu'à 22 heures et un ensemble de services aux étudiants y est déployé (logement, bourses, santé, aide sociale, culture, dispositif MIPE).

Maison de l'étudiant
Tél. : 29 00 57

Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) - agence de Nouville :
Tél. : 27 37 80

Les filières de formation :

L'UNC dispose de trois départements de **formation initiale** (Droit, Économie Gestion ; Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Sciences et techniques), d'un service de **formation continue**, d'une **école interne** : l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, d'un **Institut Universitaire de Technologie**.



L'UNC accueille également un **Centre de Formation des apprentis (CFA)**, et un **centre de ressources en langues** (voir page 31).

Un campus unique à Nouville

L'UNC dispose d'un seul campus à Nouville, où sont regroupés l'ensemble des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, soit près de 3.000 personnes.

Le campus s'étend sur 13 hectares depuis l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation jusqu'à la nouvelle grande résidence universitaire des étudiants. Il comprend notamment trois amphithéâtres, une grande bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des salles de cours et des laboratoires de langues, un gymnase, un espace beach, un théâtre de plein air ainsi qu'une maison de l'étudiant et des laboratoires scientifiques.

Orientation des lycéens

Chaque année, l'UNC accueille tous les lycéens lors de **visites organisées**. Ces rencontres constituent une occasion unique pour les futurs étudiants de se familiariser avec les études universitaires et l'offre de formation de l'établissement. Par ailleurs, le campus de l'UNC est le lieu de déroulement du **salon de l'étudiant (Lire page 5)**.

> à l'Université de la Nouvelle-Calédonie :

Les licences

* Sous réserve d'accréditation 2018

Département Droit, Économie et Gestion (DEG)

- Licence mention droit (Parcours droit public, Parcours droit privé)
- Licence mention économie et gestion (Parcours économie, Parcours gestion)

Autre formation post-bac :

- Capacité en droit

Et après une licence :

- Master mention droit (Parcours droit et management en Nouvelle-Calédonie)
- Master mention management *

Département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)

- Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (avec 2 parcours : langues et cultures océaniques ; anglais)
- Licence mention langues étrangères appliquées (avec 2 parcours : anglais-japonais ; anglais-espagnol)
- Licence mention lettres
- Licence mention histoire (Parcours histoire ; Parcours métiers de l'enseignement)

- Licence mention géographie et aménagement (Parcours géographie ; Parcours métiers de l'enseignement)

Et après une licence :

- Master mention gestion des territoires et développement local (Parcours aménagement territorial en Océanie)
- Master mention civilisations, cultures et sociétés (Parcours études océaniques et du Pacifique)

Département Sciences et Techniques

- Licence mention informatique
- Licence mention physique, chimie
- Licence mention sciences de la vie et de la terre (Parcours sciences de la vie et de la terre (SVT) ; Parcours sciences de la vie et chimie (SVC) ; Parcours sciences de l'environnement (SE))
- Licence mention mathématiques (Parcours mathématiques ; Parcours mathématiques, physique)

Et après une licence :

- Licence professionnelle métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle de qualité
- Licence professionnelle métiers des ressources naturelles et de la forêt
- Master mention méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) *
- Master mention gestion de l'environnement (Parcours gestion intégrée de l'environnement)

< INSCRIPTIONS

> Du 15 au 26 janvier 2018

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site internet de l'UNC.

> La campagne de pré-inscriptions en ligne pour les élèves de terminales 2017 sera ouverte à compter du 24 novembre 2017.

> Un Rdv vous sera donné pour la chaîne d'inscription qui donne lieu à deux démarches complémentaires :

- L'inscription administrative :

En début d'année (mi-janvier hors Master MEEF), l'étudiant doit d'abord s'inscrire en remplissant et en déposant un dossier : c'est l'inscription administrative.

- L'inscription pédagogique :

Les étudiants inscrits dans les différentes mentions de licences ou de masters et qui ont des choix d'options ou de parcours à exprimer doivent procéder eux-mêmes à leur inscription pédagogique en ligne. Il s'agit pour chacun de déterminer au début de chaque semestre les matières optionnelles ou bien le parcours, puis de saisir ces choix en ligne, *via* l'application inscription pédagogique.



Université

de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

Site Internet : www.unc.nc

Tél.: 29 02 90 - Fax : 25 48 29

contact : deve_bve@unc.nc

Les formations sélectives post-bac :

• CYCLE UNIVERSITAIRE PREPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES (CUPGE)

Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) est en quelque sorte une classe préparatoire en l'université. Cette formation exigeante s'adresse principalement aux étudiants très motivés titulaires d'un bac S. Ce cycle vise à offrir aux étudiants des deux premières années de la licence du domaine des sciences, technologies, santé, une formation leur permettant de se préparer pour intégrer une grande école d'ingénieurs généraliste métropolitaine : Centrale Nantes, Lyon ou Marseille, les écoles des Mines, les écoles Polytech, les INSA, les ENSI, l'ENAC...

Deux parcours sont proposés :

- le parcours CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique
- et le parcours CUPGE-PC renforcé en physique et chimie.

En cas d'échec aux concours, les étudiants inscrits en double cursus (licence/CUPGE) ont la possibilité de valider le grade de licence et ainsi, poursuivre en Master.

+ d'information sur : <http://www.univ.nc/formation/catalogue-des-formations/cycle-universitaire-preparatoire-aux-grandes-ecoles-cupge>

• DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)

Deux DUT se préparent également à l'UNC, lire pages 10 à 11 (> Procédure de recrutement SupNC Voir pages 32-33.).

• L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE)

L'ESPE est une école Interne de l'UNC. Elle assure la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés.



Et après une licence : Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : mention pratiques et ingénierie de la formation (PIF), mention encadrement éducatif, mention second degré (parcours professionnels, parcours généralistes), mention premier degré.

< INSCRIPTIONS

> Les dossiers pour ces filières sélectives : DEUST, PACES, CUPGE sont disponibles sur site internet de l'UNC entre septembre et octobre 2017.

• PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)

Lire Info + en page 6

• DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) EN GÉOSCIENCES APPLIQUÉES : mines, eau et environnement.

Cette spécialité est conçue pour répondre aux besoins d'entreprises locales. Objectif : s'insérer sur le marché de l'emploi ou poursuivre des études.

Les DUT

(Diplômes Universitaires de Technologie)

Un diplôme qui permet **l'insertion immédiate** sur le marché du travail et la **poursuite d'études**.



EN MÉTROPOLE ?

- Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
- Voir le calendrier pages 36 à 37 et page 48.

C'EST QUOI ?

↳ Où et comment ?

Le DUT se prépare en 4 semestres, soit **2 ans**, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT). La formation alterne entre cours magistraux (CM) en amphi, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en petits groupes, projets tutorés et **stage**. Certains IUT proposent la formation en alternance université/entreprise. Le programme de cours étant inchangé pour les apprentis, la formule suppose un investissement important de leur part.

↳ Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de la spécialité visée. Sélection **sur dossier** (bulletins de 1^{ère} et de terminale disponibles), voire sur tests et/ou entretien. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers techno.

→ Les titulaires d'un bac technologique obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus.

→ Quelques IUT proposent la formation en un an appelée « année spéciale DUT » pour les candidats ayant suivi 2 années d'enseignement supérieur.

↳ Au programme

La formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant selon son projet personnel et professionnel (PPP) : études courtes, études longues ou insertion. Au moins **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle sont prévues (12 semaines en Nouvelle-Calédonie).

→ Avec 41 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ou en arts.

↳ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux (CM) en classe entière, de TD (et,

selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés, auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et sens de l'organisation.

↳ Validation du diplôme

Le diplôme national est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.

→ Inscrit dans le LMD, le DUT permet l'acquisition de **120 crédits** européens (ECTS).

↳ Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (82 % des diplômés). Les possibilités varient selon la spécialité.

→ **À l'université**, les licences pro sont la voie la plus adaptée pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3.

Les licences générales sont accessibles avec un solide dossier. Objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5).

→ Autres pistes : rejoindre une **école** d'ingénieurs pour 3 ans (passage recommandé par une prépa ATS en 1 an), une école de commerce pour 1 à 3 ans, ou une **formation complémentaire** en 1 an.

↳ Accès à l'emploi

Au niveau national, l'insertion professionnelle des titulaires de DUT est globalement satisfaisante.

En Nouvelle-Calédonie, l'IUT assure une très bonne insertion professionnelle : 75% des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois.

Quelles différences ?

DUT	BTS/BTSA
→ à l'université	→ en lycée ou en école
→ 41 spécialités et options	→ 136 spécialités et options
→ études polyvalentes	→ études plus spécialisées
→ contrôle continu	→ examen final ou CCF
→ 82 % des diplômés poursuivent leurs études	→ 53 % des diplômés poursuivent leurs études

Les DUT

> à l'IUT de la Nouvelle-Calédonie :

Les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) existent en France depuis plus de 50 ans. La création d'un IUT à l'UNC permet de répondre aux besoins de formation en Nouvelle-Calédonie en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises locales.

DUT GEA

Le Diplôme Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion comptable et financière se prépare en deux ans d'études après le bac en Institut Universitaire Technologique (IUT)...

C'est quoi ?

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, les organisations ont besoin de managers ayant une vision globale de la gestion des entreprises. Les étudiants formés au département GEA maîtrisent l'ensemble des outils modernes de gestion.

Alliés précieux du chef d'entreprise, ils sont capables d'établir un diagnostic et de l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions. Leur solide compréhension de l'entreprise et leur capacité d'adaptation et d'innovation leur permet de s'intégrer sans difficulté dans le monde professionnel ou d'obtenir un socle de connaissances solide pour une poursuite d'études.

Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale.

Pour qui ?

Le DUT GEA est accessible, sur dossier, à tout titulaire d'un baccalauréat. 60 places en DUT 1^{ère} année.

Exemples de formations requises :

- Bac Techno STMG spécialité gestion et Finance.
- Bac Techno STMG autres spécialités marketing (mercatique).
- Bac général ES série économique et social.
- Autre Bac général.

Et après...

Insertion professionnelle ou poursuite d'études en licence professionnelle :

- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable.
- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion.
- Licence professionnelle mention commerce et distribution parcours management du point de vente.
- Licence professionnelle Commerce et Distribution.

DUT MMI

Le Diplôme Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI).

C'est quoi ?

La spécialité métiers du multimédia et de l'internet forme des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services de communication utilisant les technologies numériques.

Les titulaires de ce DUT sont capables de créer des produits de communication multimédia (mise au point des caractéristiques esthétiques et ergonomiques, développement et programmation d'applications interactives, réalisations audiovisuelles, mise en place d'un plan communication ou marketing, gestion de bases de données ou de réseaux informatiques...).

Les métiers du multimédia et de l'internet étant en constante évolution, il faut avoir une bonne capacité d'adaptation pour évoluer avec les nouveaux outils, nouveaux supports et nouveaux réseaux informatiques.

Pour qui ?

Admission sur dossier de 30 étudiants avec tout type de baccalauréat.

Et après...

Les diplômés s'insèrent dans les secteurs du développement web et de la communication.

La poursuite d'études est possible en licence professionnelle ou dans certaines licences ou écoles spécialisées.

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc



< INSCRIPTIONS

► Procédure de recrutement SupNC Voir pages 32-33.

Retrait des dossiers dès le 17 juillet 2017.

Contact

Accueil Tél. : 29 06 00

E-Mail : sp-iut@unc.nc

► IMPORTANT :

Vœux à hiérarchiser

Voir page 32

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc

Les BTS

(Brevets de Technicien Supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'enseignement agricole) répondent aux **besoins des entreprises**.



© SMO

À SAVOIR

- Le passage par une année de **mise à niveau (MAN)** est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas des **BTS hôtellerie-restauration et responsable d'hébergement**, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A.
- À bac +2 le **DMA (diplôme des métiers d'arts)** existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A, un BMA ou un BT de même spécialité, voire avec un autre bac après mise à niveau.

- Les BTS prothésiste-orthésiste et podologue-orthésiste se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

EN MÉTROPOLE ?

- Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
- Voir le calendrier pages 36 à 37.

Quelles différences ?

DUT	BTS/BTSA
→ à l'université	→ en lycée ou en école
→ 41 spécialités et options	→ 136 spécialités et options
→ études polyvalentes	→ études plus spécialisées
→ contrôle continu	→ examen final ou CCF
→ 82 % des diplômés poursuivent leurs études	→ 53 % des diplômés poursuivent leurs études

C'EST QUOI ?

➤ Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur **2 ans**, dans une section de techniciens supérieurs (STS).

- À 30 élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
- Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

➤ Accès

Avec le **bac** (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit cohérent avec la spécialité visée.

- **Sélection** sur bulletins scolaires (et travaux personnels, pour les arts) et parfois entretien de motivation. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers pro.
- Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en BTS/BTSA dans les formes et délais prévus.

➤ Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans environ 136 spécialités (options comprises).
 → Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de professionnels du secteur.
 → Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{ère} année et le tiers en 2^e année.

➤ Rythme de travail

Entre **30 et 33 heures** par semaine de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Conditions de réussite en BTS :

- s'investir dans la recherche et dans le déroulement du stage,
- travailler régulièrement dans toutes les matières (générales et professionnelles),
- être assidu tout au long de la formation,
- développer son autonomie,
- travailler en équipe autour de projets professionnels.

➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** s'acquiert sur **examen final** et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{ère} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Intégré au LMD, le BTS permet l'acquisition de **120 crédits** européens (ECTS).

➤ Poursuite d'études

Près de la moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prédispose moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- Ils préparent principalement une **licence pro** (bac + 3) ou une **formation complémentaire** en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.

→ Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une **prépa ATS** en 1 an : celle réservée aux BTS-DUT industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS ou DUT de biologie et de chimie notamment conduit également aux **écoles d'agronomie ou vétérinaires**.

- La plupart des **écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) sur concours.

➤ Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises, avec des variations selon les spécialités. En Nouvelle-Calédonie, le BTSA assure une très bonne insertion professionnelle : 89% des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.

Les BTS ➤ en Nouvelle-Calédonie :

Préparer un BTS en lycée (+ MAN Hôtellerie-restauration)

Lycées publics	Section
Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH) http://webpch.ac-noumea.nc 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 E-Mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hôtellerie-restauration <i>option A mercatique et gestion hôtelière</i> ■ Hôtellerie-restauration <i>option B art culinaire, art de la table et du service</i> ■ Transport et prestations logistiques ■ Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée Polyvalent Jules Garnier http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 E-Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistance technique d'ingénieur ■ Bâtiment ■ Electrotechnique ■ Maintenance des systèmes <i>option systèmes de production</i> ■ Technico-commercial
Lycée Professionnel Pétro Attiti http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Etudes et économie de la construction ■ Etudes et réalisation d'agencement (ERA)
Lycée du Grand Nouméa http://webign.ac-noumea.nc/ 36 promenade de Koutou - Dumbéa BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 E-Mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Economie sociale et familiale ■ Services et prestations des secteurs sanitaire et social ■ Services informatiques aux organisations
Lycée Lapérouse http://weblapérouse.ac-noumea.nc/ 5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'Artillerie BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 E-Mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistant de gestion PME-PMI (référentiel commun européen) ■ Assistant de manager ■ Communication ■ Commerce international (référentiel commun européen) ■ Comptabilité et gestion ■ Management des unités commerciales ■ Négociation et relation client ■ Tourisme
Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié) http://webkela.ac-noumea.nc BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 E-Mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistant de gestion PME-PMI (référentiel commun européen)
Lycée agricole et général Michel Rocard BP 5 - 98825 POUEMBOUT Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 http://www.legta.formagri.nc/ E-mail : legta.pouembout@educagri.fr	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de l'agriculture des régions chaudes ■ Pilotage de procédés NOUVEAU ■ Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention NOUVEAU
Lycée du Mont-Dore BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ E-Mail : ce.9830693l@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes Numériques (SN) ■ Métiers des services de l'environnement (MSE)

◀ INSCRIPTIONS

➤ Procédure de recrutement SupNC
Voir pages 32-33.

Retrait des dossiers dès le 17 juillet 2017.

➤ **IMPORTANT :**
Vœux à hiérarchiser
Voir page 32

*N'oubliez pas de prévoir
une autre stratégie
au cas où vous ne seriez pas admis(e)
dans la section de votre choix.*

INFO +

La classe préparatoire spécifique pour les écoles d'ingénieurs ATS du Lycée Jules Garnier est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS industriel (Maintenance industrielle, Assistant technique d'ingénieur et Electrotechnique). **En un an**, elle prépare, les élèves aux concours réservés à cette filière.

NOUVEAU AU LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD

■ BTS PILOTAGE DE PROCÉDES

Le titulaire de ce diplôme pilote et améliore au quotidien, la production d'un atelier, d'une unité de fabrication ou de conditionnement, en résolvant les problèmes courants, dans le cadre des règles QHSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement).

➤ Activités selon les métiers :

- Organiser la fabrication de produits
- Piloter et optimiser les installations d'une ligne de production

- Garantir la sécurité des installations et des personnes
- Contrôler la qualité des produits fabriqués

➤ **Métiers possibles :** Technicien de production, Agent de maîtrise, Technicien QHSE

➤ **Secteurs d'activité :** Pétrochimie, chimie de spécialités, cosmétiques, parfums, peintures

■ MAINTENANCE ET APRÈS-VENTE DES ENGINES DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION

Le titulaire de ce diplôme est capable d'effectuer un diagnostic complet, de conduire une intervention, d'assurer la relation avec un client ou partenaire commercial, de participer à l'organisation des activités du service.

➤ Métiers possibles :

- Mécanicien-enne d'engins
- Technicien-enne itinérant-e / d'atelier
- Conseiller-ère ou Inspecteur-trice technique
- Chef d'équipe maintenance...

- Responsable du service après-vente
- Technicien/ne en engins de travaux publics

➤ Secteurs d'activité :

- Les concessions et entreprises de distribution et de maintenance des matériels
- Les entreprises de locations de matériels
- Les entités des constructeurs de matériels (sièges, filiales, agences, points services...)

INSCRIPTIONS >

► Procédure de recrutement SupNC

Voir pages 32-33.

Retrait des dossiers dès le 17 juillet 2017.

► IMPORTANT :

Vœux à hiérarchiser

Voir page 32

INSCRIPTIONS >

► Retrait des dossiers entre août et le vendredi 13 octobre 2017.

► Se présenter au POINT

Apprentissage muni d'une pièce d'identité. Les candidats retenus après les tests de positionnement seront évalués lors d'un entretien par un jury. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.

► Lire aussi page 28

Lycées privés

		Section
Lycée Blaise Pascal	http://blaisepascal.ddec.nc/ Rue Blaise Pascal BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 E-Mail : sec.l.yc.bpascal@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistant de gestion PME-PMI (référentiel commun européen) ■ Assistant de manager ■ Comptabilité et gestion
Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny	http://psjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistant de manager ■ Négociation et relation client
Lycée Professionnel Saint Jean XXIII	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta BP 32 - 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hôtellerie-restauration <i>option B art culinaire, art de la table et du service</i> ■ Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée François d'Assise	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 - 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Négociation et relation client ■ Management des unités commerciales NOUVEAU
Lycée Apollinaire Anova	http://anova.ddec.nc/ BP 126 - 98890 Païta Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 E-Mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) ■ Economie sociale et familiale NOUVEAU
Lycée Professionnel Marcellin Champagnat	http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 E-Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintenance des systèmes <i>option systèmes de production (en partenariat avec le lycée Apollinaire Anova de Païta)</i>

BTS par Alternance

Les avantages de l'apprentissage : étudier tout en étant salarié, appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Néanmoins, il n'est pas toujours facile pour l'apprenti de gérer son temps entre travail et études. Souvent, les résultats scolaires s'en ressentent. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.

Établissements

		Section
Chambre de Commerce et d'Industrie	http://www.apprentissage.nc CCI Apprentissage - Point Apprentissage 14 rue de Verdun - Nouméa Tél. : 24 69 49 E-mail : contact@apprentissage.nc	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistant de gestion PME-PMI (référentiel commun européen) ■ Comptabilité et gestion ■ Négociation et relation client ■ Transport et prestations logistiques

Quels BTS après un BAC Pro ? Tableau des correspondances en Nouvelle-Calédonie

Rappel : l'obtention de la mention Bien ou Très Bien à l'examen du Baccalauréat professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

Domaines professionnels	Baccalauréats professionnels	BTS
Bâtiment et travaux publics	Études et réalisations d'agencement	Études et réalisations d'agencement ; Etude et économie de la construction
	Technicien d'études du bâtiment (options A et B)	Études et économie de la construction ; Bâtiment ; Étude et réalisation d'agencement
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment
Bois ameublement	Technicien constructeur bois ; Technicien menuisier agencier	Études et réalisations d'agencement
Commerce / vente	Accueil, relation clients usagers	Négociation et relation client ; Management des unités commerciales ; Assistant de gestion PME-PMI ; Assistant de manager ; Tourisme
	Commerce	Négociation et relation client ; Management des unités commerciales ; Assistant de gestion PME-PMI ; Tourisme ; Technico-commercial ; Commerce international
	Vente	Commerce international à RCE* ; Communication ; Management des unités commerciales ; Négociation relation client
Electrotechnique, systèmes électroniques, énergétique	Electrotechnique énergie équipements communicants	Assistance technique d'ingénieur ; Electrotechnique ; Technico-commercial ; Maintenance des systèmes ; Systèmes numériques
	Systèmes numériques	Systèmes numériques ; Services informatiques aux organisations
Exploitation agricole	Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures ; Gestion des milieux naturels et de la faune	Développement de l'agriculture des régions chaudes
Gestion / comptabilité / secrétariat	Gestion-administration	Assistant de gestion de PME-PMI ; Assistant de manager ; Comptabilité et gestion ; Services informatiques aux organisations
Hôtellerie-Restauration	Commercialisation et Services en Restauration ; Cuisine	Hôtellerie-restauration option A mercatique et gestion hôtelière ; Hôtellerie-restauration option B art culinaire, art de la table et du service
Logistique et transport	Logistique / Transport	Transport et prestations logistiques
Maintenance industrielle	Maintenance des Équipements Industriels ; Pilote de ligne de production	Assistance technique d'ingénieur ; Maintenance des systèmes de production ; Pilotage de procédés
	Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention	Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Métallurgie	Ouvrages du bâtiment : métallerie	Bâtiment
Santé / social / services	Services de proximité et vie locale ; Accompagnement, soins et services à la personne ; Services aux personnes et aux territoires	Economie Sociale et Familiale ; Services et prestations des secteurs sanitaire et social
	Gestion de pollution et protection de l'environnement ; Hygiène propreté stérilisation	Métiers des services à l'environnement

Secteur de la production ; Secteur des services ; Secteur agricole

Dans les lycées principalement

Les classes préparatoires

Exigeantes, les classes prépa, dites aussi « **CPGE** », sont la principale **voie d'accès** à de nombreuses **écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles**.

C'EST QUOI ?

EN MÉTROPOLE ?

- Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
- Voir le calendrier pages 36 à 37 et page 48.

Attention !

Les établissements ne proposent pas toujours la 2^e année de prépa. Consultez les guides régionaux sur le site : www.onisep.fr.

LEXIQUE

ATS : adaptation technicien supérieur
 BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre
 Colle : interrogation orale
 CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
 EPS : éducation physique et sportive
 ES : économique et social
 L : littéraire
 LVE : langue vivante étrangère
 MP : maths-physique
 MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
 PC : physique-chimie
 PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur
 PSI : physique et sciences de l'ingénieur
 PT : physique et technologie
 PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur
 S : scientifique
 STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
 STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués
 STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 STL : sciences et technologies de laboratoire (Non dispensé en Nouvelle-Calédonie)
 STMG : sciences et technologies du management et de la gestion
 TB : technologie, biologie
 TPC : technologie et physique-chimie
 TSI : technologie et sciences industrielles

➤ Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **2 ans (4 semestres)** au sein des lycées.

→ On distingue **trois filières** : les prépas littéraires ; les prépas scientifiques ; les prépas économiques. Elles mènent aux différentes écoles recrutant sur concours (détails page 17).

→ La formation alterne **cours théoriques**, travaux dirigés (et pratiques en prépa scientifique), devoirs sur table et « colles ».

→ Un **1^{er} trimestre de transition** permet de consolider les acquis de terminale et de se familiariser avec sa filière.

➤ Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

→ Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

→ Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (ES, L, S)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers technologiques STMG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux **bacheliers STI2D, STAV** ou **STL**. Certaines prépas accueillent des bacheliers pro.

→ Il existe des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires de BTS et DUT industriels, les prépas ATS mènent aux écoles d'ingénieurs. Ouvertes aux spécialités agricoles, de biologie ou de chimie, les prépas post-BTSA/BTS/DUT mènent principalement aux écoles d'agronomie et vétérinaires. Il existe aussi des prépas post-BTS et DUT tertiaires visant les écoles de commerce.

➤ Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

En prépas littéraires, en prépa artistique

→ Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1^{ère} année est commune aux prépas Ulm et Lyon qui ne se différencient qu'en 2^e année.

→ Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, maths, sciences sociales, EPS et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).

→ La **prépa Saint-Cyr lettres** a un programme similaire aux prépas ENS lettres. S'y ajoutent des maths et un enseignement renforcé en sport.

→ La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et, en option, grec ou LVE.

→ La **prépa ENS arts & design** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art et LVE. À noter : sur APB, cette voie est classée avec les prépa scientifiques.

En prépas scientifiques

→ Les **prépas scientifiques** destinées aux **bacheliers S** sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{ère} année dans 4 voies : BCPST, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^e année sur 5 filières : BCPST, MP, PC, PSI, PT.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et géosciences, les sciences physiques, l'informatique et les maths.

- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.

- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale. Les maths y sont moins abstraites qu'en MP.

À SAVOIR

► D'autres "prépas" donnent accès aux écoles d'ingénieurs. Ne pas confondre avec les CPGE scientifiques.

- Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.
- Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.

► Les **concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures instituent des quotas de places par filières, équilibrant les chances entre les candidats issus des séries générales et technologiques.**

► **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 9.



- En **PSI**, les maths, la physique, la chimie, la mécanique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.
- En **PT** sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de maths-physique et des TP en technologie industrielle.

→ D'autres **prépas scientifiques** sont réservées aux **bacheliers technologiques**, provenant de diverses séries.

- La voie **TSI**, qui accueille les **STI2D** et les **STL** spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

- La voie **TB**, qui accueille les **STL** et les **STAV**, aborde les maths, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.

- La voie **TPC**, qui accueille les **STL** spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, privilégie les maths, la physique-chimie et l'informatique.

En prépas économiques

→ Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- L'**option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers S, privilégie les maths, la culture générale, l'histoire, la géographie et la géopolitique du monde contemporain.

- L'**option économique (ECE)**, ouverte aux bacheliers ES et L (avec spécialité maths), associe la culture générale, l'analyse éco-

nomique et historique des sociétés contemporaines, les maths.

- L'**option technologique (ECT)**, réservée aux **STMG**, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.

→ Les **prépas ENS économie-gestion** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit, l'autre sur l'économie. Y sont admis les bacheliers ES et S, voire L et **STMG**.

➤ Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

Conditions de réussite en CPGE

- réviser régulièrement dans tous les matières,
- développer le travail personnel en classe, pendant les heures de colles et à la maison,
- enrichir sa culture générale,
- s'entraîner aux concours,
- travailler en équipe.

➤ Validation des études

Le passage de 1^{ère} en 2^e année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le **redoublement n'est pas prévu**.

→ Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

→ **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits européens (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

➤ Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**, avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des **prépas littéraires**, les débouchés sont plus importants qu'on ne le croit. Si, du fait d'un nombre limité de places, un étudiant sur dix intègre une grande école, il existe d'autres débouchés : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, instituts d'études politiques, l'université (licences).

- Les sortants de **prépa ENS arts & design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art (Ensad, Ensatt, Ensai).

- La plupart des étudiants de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Mieux vaut néanmoins tenter sa chance au-delà des écoles très connues. Quelques-uns entrent dans une ENS ou dans une école vétérinaire.

- À l'issue des **prépas économiques**, une large majorité des étudiants intègre une école de commerce. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS.

→ En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent refaire une année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et universités.

> **Tableau récapitulatif page 17.**

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques post-bac MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC ou post-bac + 2 ATS et post-BTSA/BTS/DUT.

Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas scientifiques BCPST et TB (post-bac) ou ATS et post-BTSA/BTS/DUT (post-bac +2).

Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires.

Les **écoles normales supérieures (ENS)** d'Ulm, de Lyon, de Cachan et de Rennes

préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Elles recrutent, selon les spécialités, post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.

L'**École des Chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou une prépa lettres ENS Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales. Les **autres grandes écoles militaires (Air, Navale, Polytechnique, Ensiet)** recrutent sur prépas scientifiques.

Ces écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans) et les ENV (5 ans). La plupart sont accessibles par d'autres voies que les CPGE.

Se préparer avant une prépa métropolitaine

Voir pages 29 et 38.

• Classes préparatoires littéraires ou artistiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{ère} année	2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
L en priorité ES ou S (très bon niveau littéraire demandé)	Classes préparatoires lettres		
	1 ^{ère} année « lettres »	2 ^e année ENS Ulm « lettres »	ENS Ulm, concours A/L École des chartes, concours B (sans latin) 3 instituts d'études politiques <i>via</i> la BEL (banque d'épreuves littéraires) 22 écoles de commerce (banque BCE ou Ecricome) <i>via</i> la BEL École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
		2 ^e année ENS Lyon « lettres et sciences humaines »	ENS Lyon, concours LSH, séries LA ou LV ou SH ENS Cachan, concours LE anglais 22 écoles de commerce (banque BCE ou Ecricome) <i>via</i> la BEL 3 instituts d'études politiques <i>via</i> la BEL (banque d'épreuves littéraires) École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
S (très bon niveau en lettres demandé) ES ou L (très bon niveau en maths demandé)	Classes préparatoires ENS lettres et sciences sociales		ENS Ulm, concours B/L ENS Lyon, concours LSH, série SES ENS Cachan, concours sciences sociales École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie) Écoles de commerce, concours « lettres et sciences sociales »
L, ES, S (très bon niveau en histoire demandé)	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A (avec latin)
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
STD2A (autre bac après une mise à niveau en arts)	Classes préparatoires artistiques ENS arts & design		ENS Cachan, concours design

Les sigles : LA (lettres et arts) ; LE (langues étrangères) ; LV (langues vivantes) ; SES (sciences économiques et sociales) ; SH (sciences humaines)

Classes préparatoires économiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{ère} année et 2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
S en priorité ES avec enseignement de spécialité maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option scientifique (ECS)	Écoles de commerce, concours option « scientifique » ENS Cachan, concours économie-gestion Enass, Ensaie
ES en priorité L avec enseignement de spécialité maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option économique (ECE)	Écoles de commerce, concours option « économique » École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours économie ENS Cachan, concours économie-gestion ; Enass
STMG	Prépas économiques et commerciales option technologique (ECT)	Écoles de commerce, concours option « technologie » ENS, concours économie-gestion ; Enass
ES S L (uniquement en DI) parfois STMG	Classes préparatoires ENS économie-gestion	ENS, concours économie-gestion/Cachan ; droit-économie-gestion/Rennes Écoles de commerce, concours option « économique » Écoles nationales de la statistique (Ensaie, Ensaï) ; Enass

Classes préparatoires scientifiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{ère} année		2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre		
S	MPSI	→	MP ⁽¹⁾	Écoles d'ingénieurs [Concours Centrale-Supélec Concours communs polytechniques (CCP) Concours écoles des mines Concours Epita-Ipsa Concours e3a Concours Mines-Ponts Concours Télécom INT Concours Travaux publics Concours X (Polytechnique) - EPSCI Paris Tech ENS, concours inter-ENS sciences
	PCSI	→ (option PC)	PC ⁽¹⁾	
		→ (option sciences industrielles)	PSI ⁽¹⁾	
	PTSI	→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾	
S	BCPST	→	BCPST	Écoles vétérinaires, concours « Agro-Véto » Écoles de chimie Écoles d'ingénieurs en agronomie et agroalimentaire, concours « Agro-Véto » Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement, concours G2E ENS, concours inter-ENS sciences
STL (voire bac STAV)	TB	→	TB	Écoles de chimie et écoles d'ingénieurs recrutant <i>via</i> le concours CCP
STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TPC	→	TPC	Écoles de chimie et écoles d'ingénieurs recrutant <i>via</i> le concours CCP
STI2D, STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TSI	→	TSI	Écoles recrutant <i>via</i> les concours CCP (dont ENS Cachan) ou Centrale-Supélec

(1) En 2^e année, des classes étoiles (*) préparent en priorité aux ENS, à Centrale, aux Mines et Ponts, et à Polytechnique.

OSEZ !

Les CPGE : Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles > en Nouvelle-Calédonie :

INSCRIPTIONS >

► Procédure de recrutement SupNC

Voir pages 32-33.

Retrait des dossiers dès le 17 juillet 2017.

► **IMPORTANT :**

Vœux à hiérarchiser

Voir page 32

À SAVOIR

► **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 9.



INFO +

L'association APE-PREPA NC

Vous voulez intégrer une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ?

L'association APE-PREPA NC vous aidera durant votre parcours :

- organisation du voyage en métropole pour les concours,
- annuaire des anciens,
- informations sur les aides financières existantes etc..

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le blog de l'association :

<http://classesprepanc.blogspot.com/>.

Il vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les classes prépas en Nouvelle-Calédonie et vous rassurera sans doute sur le bien fondé d'une poursuite de vos études dans cette voie.

Des classes préparatoires sur le territoire à proximité des familles pour des études d'excellence. Un effectif limité, un encadrement important dont des heures hebdomadaires individualisées pour acquérir un socle de culture générale solide et des méthodes de travail efficaces. Un semestre de préparation supplémentaire, un énorme avantage pour les concours métropolitains.

CPGE économique ECT

au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire **Economique et Commerciale option Technologique (ECT)** prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international.

Cette classe préparatoire est ouverte exclusivement aux bacheliers STMG (toutes spécialités). La sélection se fait sur dossier scolaire par une commission au sein du Lycée du Grand Nouméa.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour préparer l'entrée dans les différentes écoles de commerce et l'ENS Cachan. L'organisation des enseignements permet

un niveau renforcé en mathématiques, culture générale, langue vivante étrangère et donc une meilleure préparation aux concours.

Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European credits transfer system) dans le cadre du système européen, à la fin de la 2^e année et intégrer, après avis d'une commission, un cycle universitaire en licence.

Lycée du Grand Nouméa

<http://weblgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

CPGE économique ECE

au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire **Economique et Commerciale option Economique (ECE)**, plus connue sous le nom « prépa HEC », prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement et management dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international, ressources humaines, mais aussi événementiel, humanitaire ...

Cette classe préparatoire est ouverte en priorité aux bacheliers ES (toutes spécialités) et L ayant suivi l'option mathématiques. Les bacheliers S sont destinés aux classes préparatoires économiques scientifiques (ECS) en métropole, cependant cette classe préparatoire n'existant pas sur le territoire, ils peuvent candidater et être retenus dans la limite des places laissées libres par les ES et les L.

L'organisation des enseignements permet un **niveau renforcé** en sciences économiques et sociales, culture générale, langues vivantes et en mathématiques.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour rentrer dans les différentes écoles de commerce. D'autres concours sont envisageables : École Normale Supérieure de Cachan option économie gestion, l'École spéciale militaire de St Cyr, l'ENASS (École nationale des assurances). Certains concours de la fonction publique seront aussi possibles avec quelques préparations spécifiques.

Ils peuvent faire valider leurs **crédits ECTS** (European Credit Transfer System) dans le cadre du système européen, à la fin de la première ou deuxième année et intégrer un cycle universitaire en licence économie-gestion.

Lycée du Grand Nouméa

<http://weblgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

CPGE lettres A/L

au Lycée Lapérouse

La classe préparatoire littéraire dispense un enseignement pluridisciplinaire (philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et options...).

Cette CPGE est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général. Elle accueille principalement des bacheliers L, mais aussi des ES et des S.

Cette filière requiert de la part de l'élève un bon niveau dans toutes les disciplines littéraires et l'aptitude à travailler de façon régulière et soutenue.

La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire A/L prépare en deux années (lettres supérieures ou « **hypokhâgne** », et première supérieure ou « **khâgne** »), aux concours d'entrée de l'École Normale Supérieure l'ENS Lyon, l'École des Chartes ou l'École spéciale militaire de St Cyr. Elles permettent d'accéder également à certaines écoles de commerce et aux IEP.

La plupart des épreuves écrites de ces concours sont communes et constituent la « **Banque d'Épreuves Littéraires** » (BEL), retenue par un certain nombre de grandes écoles comme base d'évaluation pour leur recrutement.

L'élève peut aussi, à la fin de chaque année, rejoindre le cursus universitaire par le biais de l'attribution de crédits équivalents à ceux d'une année universitaire (60 ECTS par an). Les principaux débouchés de ce parcours sont le CAPES et l'agrégation, ouvrant la voie au professorat dans l'enseignement secondaire, dans l'enseignement supérieur et à la recherche.

D'autres débouchés existent dans les carrières de la fonction publique, les métiers de la culture et de la communication.

Lycée Lapérouse

<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>
5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
E-mail : proviseur.9830002k@ac-noumea.nc

CPGE scientifique PTSI

au Lycée Polyvalent Jules Garnier

La filière « **Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur** » est accessible aux titulaires du baccalauréat général S toutes spécialités (un bon niveau scientifique et de grandes capacités de travail sont indispensables), motivés par les systèmes industriels. Résultats, assiduité et appréciations sont examinés. Bien que ce soit un avantage, la grande majorité des élèves recrutés n'a pas suivi d'enseignement en Sciences de l'Ingénieur.

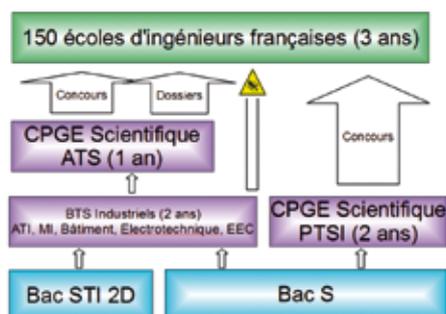
Un encadrement optimisé : 16 professeurs (Maths, Physique, Sii, Informatique, Anglais, Français-Philosophie) enseignent à temps complet en CPGE.

En 2^e année, il faudra choisir entre la filière **PT (Physique, Technologie) ou PSI (Physique, Sciences de l'Ingénieur)**.

Les écrits des concours se déroulent à Nouméa. Encas d'admissibilité, les oraux ont lieu en métropole. 436 étudiants ont intégré une école d'ingénieurs dont 59 une École Centrale, 56 l'École Nationale des Arts et Métiers Paris Tech, 29 une École des Mines et 2 l'École Polytechnique.

Lycée polyvalent Jules Garnier

www.ac-noumea.nc/jules-garnier
Campus de Nouvelle
BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46



PAROLES D'ÉLÈVE

Ryan, 17 ans
CPGE ECE au lycée du Grand Nouméa
à Dumbéa
Originaire de terminale ES



« C'est mon prof d'éco qui m'en a parlé. Je me suis renseigné sur internet et j'ai pu lire que c'était la voie royale pour accéder à une grande école de commerce. J'aime bosser, alors j'ai tenté et j'ai été pris ! »

« On est chanceux ici, le calendrier nous est favorable. On est préparé pendant 2 ans et demi ! J'ai besoin d'être encadré. Je ne me sentais pas prêt à partir en France. La prépa me convient totalement. »

« Je me suis fait très rapidement des amis au sein de ma classe, on s'entend tous très bien ! »

« Ce qu'on nous enseigne est super enrichissant ! On apprend énormément ! En culture générale, en philo et forcément en éco ! »

« Je travaille tous les jours. J'essaie de garder un rythme régulier. Je mange à 18h, à 19h je commence à bosser et j'essaie de ne pas dépasser 22h. »

Et après...

« Je souhaite partir en métropole faire une grande école de commerce. Ça ouvre énormément de portes. J'espère travailler en Nouvelle-Calédonie. »

Conseil :

« Se tenir au courant de tout ce qu'il y a et ne pas s'y prendre trop tardivement ! »

« Ne pas avoir peur d'essayer ! C'est ambitieux ! Ça ouvre les portes des grandes écoles et on obtient un bon diplôme ! »

À SAVOIR

La classe préparatoire scientifique ATS

La classe préparatoire « Adaptation Technicien Supérieur » (ATS) constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs. Elle s'adresse à tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS industriel, sérieux, motivé, désireux poursuivre ses études en école d'ingénieurs. Elle les prépare aux différents concours d'entrée. La formation se déroule sur 1 an et trois mois (de février au mois d'avril de l'année suivante). Renseignements auprès du Lycée Jules Garnier.

Les formations et écoles spécialisées

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des **formations professionnelles** reconnues sur le marché du travail.



C'EST QUOI ?

Les formations en écoles spécialisées mènent à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a **pas de diplôme intermédiaire** : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

Bien choisir son école

Les écoles privées sont nombreuses et pas toujours reconnues par l'État. Avant de choisir, **informez-vous** :

- Depuis quand l'école existe-t-elle ?
- Comment sélectionne-t-elle ses élèves ?
- Quels sont les résultats aux examens ?
- Que recouvrent les frais de scolarité ?
- L'insertion à la sortie de l'école est-elle bonne ?

↳ Les écoles d'architecture

Vingt écoles publiques (Ensa) préparent au métier d'architecte et deux à celui d'architecte paysagiste. Elles délivrent un diplôme d'État.

Durée : 5 ans. **Accès** : sur dossier et épreuves avec le bac. Les S sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (Insa).

↳ Forment des paysagistes : l'ENSP Versailles-Marseille, 4 écoles d'ingénieurs (ENSNP Blois, Agrocampus Ouest, Polytech Tours, Iltiape Lesquin) et une école spécialisée (Esaj Paris).

↳ Les écoles d'art

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication visuelle, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le

Certaines écoles bénéficient de **partenariats avec les entreprises** comme les écoles consulaires qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie, ou bien celles qui sont reconnues par les syndicats professionnels (il existe des labels qualité).

Il est important de connaître la nature du diplôme délivré :

- Un diplôme d'ingénieur est dit « RCT » s'il est reconnu par la commission des titres d'ingénieur.
- Un titre inscrit au RNCP (répertoire national de certification professionnelle) atteste du niveau de qualification acquis au terme de la formation (bac + 2, bac + 3/+4, bac + 5).
- Un diplôme est « visé », s'il est reconnu par l'Éducation Nationale.

bac. La sélection est sévère. Certains candidats passent par une année préparatoire au concours.

→ Les écoles supérieures d'arts appliqués publiques (Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; Esaat à Roubaix ; Esad à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers ; lycée La Martinière Diderot à Lyon) préparent aux DMA et BTS des arts appliqués (bac + 2), puis aux DSAA (bac + 5).

→ Les écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts délivrent elles aussi des diplômes nationaux : DNA à bac + 3, DNSEP à bac + 5.

→ Les écoles nationales supérieures d'art : les Ateliers (Ensci), les Arts-Déco (Ensad), les Beaux-Arts (Ensba), toutes trois à Paris, sont très sélectives. Leurs diplômes d'écoles confèrent le grade de master (bac + 5).

→ Les écoles privées sont souvent très coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

EN MÉTROPOLE ?

► Attention aux dates :

Les candidatures commencent dès septembre pour les **écoles sociales**, en décembre pour les **écoles paramédicales ou d'art**, en février-mars pour les IEP...

► Certaines formations passent par le portail www.admission-postbac.fr. C'est le cas de la plupart des écoles d'ingénieurs en 5 ans, de quelques écoles de commerce (EGC, FBS, Atout +3, Écricome) et des écoles menant au DCG.

Voir le calendrier pages 36 à 37 et page 48.

► D'autres formations ont recours à des procédures spécifiques.

Ainsi, certaines écoles d'ingénieurs utilisent le site www.grandesecoles-postbac.fr.

De même, les écoles de commerce en 5 ans recrutent souvent *via* des banques communes d'épreuves. Inscription dès janvier sur les sites :

www.concours-acces.com ;

www.concours-pass.com ;

www.concours-sesame.net ;

www.concours-team.net.

Parfois, les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

Les élèves de terminale devront alors fournir l'attestation de réussite au bac dès la publication des résultats pour poursuivre leurs démarches.



↳ Les écoles de cinéma, de musique, de spectacle

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. **Durée** : 3 à 5 ans. **Accès** : sur concours et entretien.

→ Les écoles nationales supérieures (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles), publiques, sont accessibles seulement à bac + 2. Leurs cursus prévoient 3 à 4 ans d'études. Celles qui recrutent dès le bac, nombreuses en audiovisuel, sont privées. Leur cursus dure 3 ans. Une dizaine d'écoles forment au cinéma d'animation (l'Emca à Angoulême, l'École de l'image - les Gobelins...).

→ Les écoles nationales d'art dramatique sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent des formations reconnues en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. L'Ensatt Lyon, qui forme les professionnels du théâtre, recrute, quant à elle, à bac + 2.

Les cours ou écoles privés pour comédiens, ouverts à tous, sont de qualité variable.

→ Pour la musique et la danse, Conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de musicien ou de danseur.

↳ Les écoles de communication

→ Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques sont souvent privées et coûteuses. **Durée** : 4 ans (deux cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac + 1.

→ Parmi les cursus de journalisme reconnus par la profession, trois recrutent avec le bac : les IUT information-communication de Cannes, Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. **Durée** : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis dans ces IUT ont souvent un niveau bac + 2 ou +3.

Les autres formations recrutent à bac + 2 ou + 3 ; les admis ont souvent un niveau bac + 5. Elles mènent à des diplômes propres pour les écoles ou à des masters pour les universités.

↳ Les écoles de comptabilité, de commerce ou de gestion

→ Les écoles de la filière expertise comptable dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en lycée. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac (S, ES ou STMG).

→ Une centaine d'écoles consulaires (réseau Négoventis) forment des vendeurs et commerciaux de terrain. **Durée** : 1 à 2 ans. **Accès** : sur entretien, à bac, bac +1 ou +2.

→ Une soixantaine d'écoles consulaires délivrent une formation généraliste débouchant le plus souvent sur un bachelors : d'un côté, les écoles de gestion et de commerce (EGC) de l'autre les écoles supérieures de commerce (ESC). Environ la moitié bénéficie du visa délivré par le ministère, gage de qualité. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur concours avec le bac.

→ Une quarantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent dès le bac. **Durée** : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours avec le bac S, ES, voire STMG ou L.

↳ Les écoles paramédicales

Elles préparent à une quinzaine de métiers (auxiliaire de puériculture, infirmière...) et délivrent un diplôme d'État (DE). **Durée** : de 1 an à 5 ans. **Accès** : sur concours, avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture). Une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les L, ES et ST2S ont davantage leurs chances en Ifsi. Attention : certaines écoles de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de manipulateurs radio, de pédicures-podologues recrutent sur concours à l'issue de la PACES ou d'une L1 (STAPS ou sciences).

À SAVOIR

► Il existe des formations professionnalisantes en 1 an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ; mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation (CS). Proposées sur des créneaux pointus, elles doivent faciliter l'insertion dans le marché du travail. En Nouvelle-Calédonie, voir page 24.

INFO +

► Des écoles post-bac + 2, + 3 ou + 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures.

C'est le cas de la plupart des écoles de **journalisme** ou de **documentation**, des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **magistrat**... ou encore des écoles recrutant à l'issue des classes préparatoires (voir page 17).

À SAVOIR

Des épreuves en Nouvelle-Calédonie

► **Pour certaines écoles d'ingénieurs**, les épreuves écrites du concours national commun **GEIPI Polytech** (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et **ENIT** (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.

► **Pour certaines écoles sanitaires et sociales** voir pages 24 et 26.

► **Pour les IEP** voir ci-dessous.

À SAVOIR

► **Se préparer en Nouvelle-Calédonie aux concours commun des 7 IEP**

Le GRETA organise :

- Une préparation aux épreuves écrites d'admission du concours commun des 7 IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Sc Po Grand Paris Ouest) et du concours IEP Bordeaux.

- Une préparation à l'épreuve orale d'admission Sc Po Paris.

Période de formation :
de février à mai 2018.

Formation ouverte aux bacheliers série L, ES et S,
2017.

Ouverture des inscriptions :
4 décembre 2017

Clôture des inscriptions :
18 décembre 2017

Ouverture de la formation sous réserve du financement par la Nouvelle-Calédonie.

Tél. : 41 50 39
veronique.piveteau@greta.nc
www.greta.nc

↳ Les écoles du secteur social

Les écoles du social préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé... et délivrent un diplôme d'État (DE). En Nouvelle-Calédonie, certains organismes ont pour mission d'assurer certaines formations (► voir pages 24 et 26).

Durée : de 1 à 3 ans. **Accès :** sur concours, avec le bac (certains DE dont celui de moniteur-éducateur n'exigent pas le bac). **À noter :** les DE assistant de service social et éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales, à partir de l'option adaptée.

↳ Les écoles de l'industrie

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualisticien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile et concernent souvent le technico-commercial ou l'informatique.

Durée : de 2 à 4 ans. **Accès :** sur dossier, tests, entretien, avec un bac S ou STI2D.

↳ Les écoles d'ingénieurs

134 écoles recrutent au niveau du bac : les Insa, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Certaines le font *via* des cycles préparatoires communs (CPP, CPI, CPBX...) ou des cycles licences ouvrant à un nombre restreint d'écoles. D'autres, à « prépas intégrées », permettent à leurs élèves de continuer sans concours dans le cycle ingénieur que chacune d'elles propose. **Durée :** 5 ans (2 ans en cycle préparatoire, commun à plusieurs écoles ou spécifique à l'école ; 3 ans en cycle ingénieur). Les Insa proposent un cycle adapté les 2 premières années, approfondissant les maths, la physique, les sciences de l'ingénieur, les langues, les sciences humaines et sociales... **Accès :** sur concours avec le bac S, éventuellement STI2D, plus rarement STL ou STAV.

↳ Les IEP

Les instituts d'études politiques forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres conférant le grade de master. **Durée :** 5 ans. **Accès :** sur épreuves avec le bac. Sept IEP organisent un concours commun. Retrait des dossiers de candidature en février-mars.

Recrutement spécifique à l'IEP de Paris (Sciences Po) Convention de partenariat avec la Nouvelle-Calédonie

→ L'IEP de Paris a signé une convention d'éducation prioritaire (CEP) intégrant 5 lycées de Nouvelle-Calédonie (les lycées du Grand Nouméa, A. Kéla à Poindimié, W. Haudra à Lifou, Anova à Païta et Do Kamo à Nouméa) afin de permettre aux élèves les plus talentueux et méritants, quel que soit l'origine familiale, sociale et culturelle, intéressés par les études de **Sciences Po** d'entrer en 1^{ère} année du 1^{er} cycle.

Les candidats sont accompagnés par leur chef d'établissement et les équipes pédagogiques. Ils réalisent un dossier de presse et passent deux types d'épreuves : une épreuve d'admissibilité qui se déroule dans leur établissement et un oral d'admission à Sciences Po Paris.

Le dossier de candidature est mis en ligne mi-novembre.

Attention : l'admission à Sciences Po n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury.

Concours commun d'entrée aux IEP de région

→ **Les épreuves d'admissibilité pour le concours commun aux 7 IEP** (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse) se dérouleront en Nouvelle-Calédonie.

Le concours aura lieu fin juin 2017. Les épreuves sont au nombre de 3 (questions contemporaines, histoire et langue vivante) et se déroulent sur une journée au lycée Lapérouse.

Renseignements et inscriptions sur le site :
www.sciencespo-concourscommuns.fr

Les formations spécialisées ➤ en Nouvelle-Calédonie :

En lycée

Le DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Le DCG est la licence de la filière expertise comptable, voie d'excellence pour les métiers du conseil économique, juridique et comptable.

Les atouts du diplôme sont :

- Licence
- Formation professionnalisante (12 semaines de stage)
- Nombreux débouchés
- Rémunération intéressante
- Poursuite d'étude possible en Master et au-delà

Conditions d'admission :

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat S, ES, STMG après une sélection par une commission.

Admission possible en 2^{ème} année de DCG avec un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière.

Profil de l'étudiant :

L'étudiant qui entreprend des études en DCG doit être :

- Motivé
- Rigoureux et méthodique
- Assidu
- Autonome
- et avoir des qualités d'expression écrite et orale.

Il est vivement recommandé aux étudiants de s'informer sur les métiers du conseil économique, juridique et comptable aux entreprises avant d'entrer en DCG (cabinet d'expertise comptable, cabinet de commissariat aux comptes, service administratif et financier des entreprises).

Evolution professionnelle et débouchés :

Le diplôme de Comptabilité et de Gestion est une licence.

Les titulaires ont accès à une grande palette de métiers

- chef comptable
- contrôleur de gestion
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- assistant direction des ressources humaines
- fonction achat et gestionnaire de stock
- cadre dans la fonction publique
- ...

Et après...

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre des études après le DCG pour préparer :

- le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité de Gestion) puis le Diplôme d'Expertise Comptable
- un master des universités en comptabilité, audit, contrôle de gestion, finance, droit social, fiscalité...

Pour plus d'informations : www.dcg-noumea.net

Lycée du Grand Nouméa

<http://weblgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

< INSCRIPTIONS

➤ Procédure de recrutement SupNC

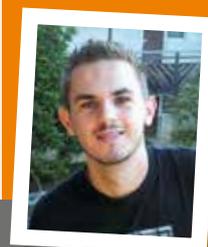
Voir pages 32-33.

Retrait des dossiers dès le 17 juillet 2017.

➤ IMPORTANT :

Vœux à hiérarchiser

Voir page 32



© DCG

PAROLES D'ÉLÈVE

Christopher,

DCG au lycée du Grand Nouméa

« Le DCG est une formation complète et exigeante, qui touche aux différents domaines de l'entreprise (et pas seulement à la comptabilité, comme on pourrait le croire!). C'est pourquoi il demande une implication importante de chaque étudiant durant tout le cursus d'études.

Et après...

C'est aussi une porte d'accès vers le DSCG ou de nombreux Masters en droit, RH, finance, contrôle de gestion, etc.

Grâce à mon DCG, j'intégrerai à la rentrée prochaine (Novembre 2016), une Ecole Supérieure de Gestion à Bordeaux pour y suivre une préparation au DSCG. J'aimerai, par la suite, approfondir mes connaissances en droit en intégrant un master de droit des affaires.

Pour finir, c'est vraiment un cursus que je recommande pour ceux qui sont intéressés par le monde des affaires. »

En savoir plus : <http://www.dcg-noumea.net/les-poursuites-detudes/>

(suite) **Les formations spécialisées**
> en Nouvelle-Calédonie :

INSCRIPTIONS >

Renseignements et **retraits des dossiers** directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2017.

► La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

À SAVOIR

► *MC parfois accessibles en CFA après une formation professionnelle.*

Se renseigner au Point Apprentissage (voir pages 28)

INSCRIPTIONS >

Renseignements et **retraits des dossiers** directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2017.

► La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

En lycée

La MC Mention Complémentaire

Diplôme national professionnel, la mention complémentaire (MC) **se prépare en un an** après un CAP, un BEP ou un bac professionnel, technologique ou général. L'objectif est l'acquisition de compétences complémentaires ou d'une spécialisation afin de mieux s'adapter à l'emploi. **C'est un diplôme d'insertion professionnelle dont chaque spécialité correspond à l'exercice d'un métier.**

La MC est dispensée en lycée profession-

nel, en centre de formation d'apprentis (CFA), par la formation professionnelle continue ou par l'enseignement à distance. La formation alterne entre enseignement en centre de formation et périodes en entreprise. Les enseignements sont essentiellement professionnels, il n'y a pas d'enseignement général en MC, à la différence des autres diplômes professionnels. Toutefois certaines MC comportent un enseignement de langue vivante.

Établissements

Lycée Jean XXIII (DDEC)
<http://jean23.ddec.nc/>
 Route du Mont Mou - Païta
 BP 32 - 98890 Païta
 Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14
 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc

■ MC Employé barman

Lycée Polyvalent Jules Garnier
<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>
 65 avenue James Cook - Nouville
 BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
 Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
 E-Mail : ce.98300031@ac-noumea.nc

■ MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques

Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier
<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>
 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
 BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX
 Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
 E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

■ MC Cuisinier en desserts de restaurant
 ■ MC Employé barman

Lycée Professionnel François d'Assise
<http://lpfa.ddec.nc/>
 BP 33 - 98870 Bourail
 Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05
 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc

■ MC Accueil - Réception

Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny
<http://lpsjc.ddec.nc/>
 Rue de l'Alma - Nouméa
 BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX
 Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85
 E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc

■ MC Accueil dans les transports

Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel
<http://lpchanel.ddec.nc/>
 538 rue Charles Beautemps-Beauprès
 BP 1728 - La Conception
 98810 Mont Dore
 Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65
 E-Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc

■ MC Accueil - Réception
 ■ MC Assistance - Conseil - Vente à distance
 ■ MC Services financiers

La FCIL Formation Complémentaire d'Initiative Locale

La FCIL est une formation complémentaire rapide et unique qui répond aux besoins du marché de l'emploi local. Elle ne délivre pas de diplôme mais une attestation de formation reconnue que dans la région où elle a été obtenue.

L'ouverture d'une FCIL se fait en fonction des demandes de la part des entreprises et/ou en fonction d'un nombre suffisant de candidats.

La MC est dispensée en lycée professionnel et une partie importante en entreprise, en alternance jusqu'à 2/3 du temps total de la formation. **La formation dure entre 6 mois et 1 an.**

La FCIL vise une insertion directe dans la vie professionnelle locale.

Renseignez vous régulièrement auprès des établissements d'accueil ci-dessous.

Établissements

Lycée du Grand Nouméa
<http://weblgn.ac-noumea.nc/>
 36, promenade de Kouïto
 B.P. 183 - 98830 Dumbéa
 Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
 E-Mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc

■ FCIL Préparation aux concours sanitaires et sociaux

Lycée Professionnel Pétró Attiti
<http://webattiti.ac-noumea.nc/>
 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée
 BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX
 Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36
 E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc

■ FCIL Cadet de la République

En écoles spécialisées

Enseignement

↳ Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC)

Si vous désirez devenir instituteur dans l'enseignement primaire public, l'IFM-NC assure une formation d'une durée de trois ans.

La formation initiale des instituteurs repose simultanément sur l'obtention d'une licence mention « métiers de l'enseignement du 1^{er} degré » et la validation des compétences du référentiel professionnel.

Direction des Ressources Humaines de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie

www.drhfpnc.gouv.nc

Tél. : 25 62 50 (section concours)

IFM-NC (Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie)

www.ifmnc.nc

14 rue Pierre Sauvan - Anse Vata

BP 8036 - 98807 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 45 41 - Fax : 26 28 50

E-mail : ifmnc@ifmnc.nc

◀ INSCRIPTIONS

► Pour le recrutement, renseignements auprès de la DRHFP-NC ou de l'IFM-NC

↳ École Normale de l'Enseignement Privé (ENEP)

L'ENEP a pour objectif la formation initiale des instituteurs des Enseignements Privés. La formation conduit à l'obtention du **diplôme professionnel d'Instituteur (D.P.I.)** dans lequel est incluse la Licence pluridisciplinaire mention « métiers de l'enseignement du 1^{er} degré », délivrée par l'**Université de la Nouvelle-Calédonie (U.N.C.)**.

Durant les 3 ans de formation, alternée entre cours magistraux, travaux pratiques et stages sur toute la Nouvelle-Calédonie, l'instituteur stagiaire perçoit une aide à la formation sous forme de traitement.

ENEP (École Normale de l'Enseignement Privé)

<http://enep.ddec.nc/>

43, rue Jean Jaurès

BP 183 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 27 63 95 - Fax : 28 83 52

E-mail : sec.enep@ddec.nc



© DDEC - RNEP

◀ INSCRIPTIONS

► Pour le recrutement, renseignements auprès de l'ENEP

INFO +

► L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE)

L'ESPE est une école Interne de l'UNC. Elle assure la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés.

Voir page 9



INSCRIPTIONS ➤

➤ Dossiers à retirer et à déposer à l'IFPSS

Dates à confirmer auprès de l'IFPSS

L'IFPSS met à votre disposition des fiches formations. Allez vous renseigner sur place pour des précisions sur les contenus, les conditions d'accès.

À SAVOIR

➤ Le BP (brevet professionnel) de **Préparateur en Pharmacie** peut se préparer en 2 ans dans le cadre de l'apprentissage avec le CFA de la CCI. Voir page 28.

➤ **FCIL Préparation aux concours sanitaires et sociaux**
Au lycée du Grand Nouméa
Voir page 24.

En écoles spécialisées

Social - paramédical

➤ IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales)

• Formation d'infirmier

Conditions du concours :

■ Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

■ Être titulaire du Baccalauréat (toutes séries) ou équivalence.

Les épreuves d'admissibilité comprennent :

■ Une épreuve écrite relative à un texte portant sur l'actualité sanitaire et sociale (trois questions). Cette épreuve permet d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture du candidat. Durée : 2 heures.

■ Des tests d'aptitude qui évaluent les capacités de raisonnement logique, d'abstraction, de concentration et les aptitudes numériques. Durée : 2 heures.

L'épreuve d'admission :

Consiste en un entretien avec un jury et a pour objet d'évaluer l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et

son projet personnel.

Les candidats sont interrogés sur un thème concernant le domaine sanitaire et social.

Contenu de formation :

Les enseignements théoriques portent sur les sciences humaines et sociales, les sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie...) et les techniques professionnelles. Les stages représentent 40% de la formation. Le DE d'infirmier est désormais intégré au LMD (licence-master-doctorat) et il est reconnu au niveau licence.

Spécialisations possibles :

Diplômes d'état de puéricultrice, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire (en métropole).

IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales)

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 38 40 - Fax : 24 38 99

E-mail : accueil@ifpss.nc

Renseignements et retrait des dossiers

sur place ou sur www.ifpssnc.nc

Diplômes d'État niveau III dans le domaine social

Plusieurs instituts de formations sociales métropolitains comme Toulouse, Marseille, Nice, Nord pas de Calais... acceptent de **décentraliser les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission en Nouvelle-Calédonie** pour l'obtention du Diplôme d'État (niveau III).

• Éducateur spécialisé

• Éducateur de jeunes enfants

• Assistant de service social

Liste des écoles accessible sur le site

www.unaforis.eu

➤ Inscriptions d'octobre à janvier selon les écoles.

Souvent, ces épreuves se déroulent avant même l'examen du bac : les élèves de terminale devront alors fournir l'attestation de réussite au bac dès la publication des résultats pour poursuivre leurs démarches.

Pour plus de renseignements auprès de la DASS.

DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales)

www.dass.gouv.nc

5, rue Galliéni 3^e et 4^e étage

BP N4 - 98851 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 37 00 - Fax : 24 37 87

E-mail : dass@gouv.nc

ou Bureau Examens-concours

Tél. : 24 37 87

paul.sinyeue@gouv.nc

Éducateur spécialisé et Moniteur-Éducateur au CEMEA Pwără Wäro à Poindimié

Pour les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur-moniteur en métropole, le CÉMÉA Pwără Wäro organise, en partenariat avec le CRFMS ERASME de Toulouse les épreuves d'admissibilité, dites « épreuves écrites », qui se déroulent début janvier, et les entretiens (professionnel et psychologique), dits « épreuves orales », ouvertes aux candidats admissibles entre mi-mars et début avril. Ces épreuves font l'objet d'une inscription au concours, ouverte du 1^{er} octobre à mi-novembre. L'inscription se fait auprès du CÉMÉA Pwără Wäro.

Cette association propose, en lien avec ERASME, un accompagnement de chaque candidat tout au long de son parcours, jusqu'à son entrée en formation. Sur demande, des réunions d'information peuvent être organisées.

CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)

www.pwarawaro.nc

BP 241 - 98822 Poindimié

Tél. : 47 14 71

E-mail : accueil@pwarawaro.nc

En écoles spécialisées

Gestion - Commerce

➤ EGC : École de gestion et de commerce du Pacifique sud

Cette école assure une formation en 3 ans de « **responsable en marketing, commercialisation et gestion** ». Le diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les programmes

L'enseignement dispensé associe formation théorique et pratique. 3 cursus distincts mènent au même diplôme : le programme Bachelor présentiel, le programme Bachelor en alternance et le programme Double diplôme.

■ Programme Bachelor présentiel

Un programme de cours et de stage de fin d'année.

■ Programme Double diplôme

1^{ère} et 2^e année en programme Bachelor présentiel + 3^e année en université partenaire en Australie.

Ce programme permet d'obtenir en 3 ans un diplôme australien et le diplôme de l'EGC.

■ Programme Bachelor en alternance

Une expérience de deux ans en entreprise. L'alternance commence après une année théorique à l'école. Elle est réalisée à 70% en entreprise sous contrat d'apprentissage.

Les métiers après l'EGC

Les diplômés EGC sont repartis dans plusieurs secteurs d'activité

- administration, gestion, finance
- banque, assurance
- gérance d'entreprise
- marketing, communication

Focus : Contrôleur de gestion

=> Son rôle est d'analyser les résultats d'activité de l'entreprise, les coûts de production.

Son objectif est de fournir à la direction générale les éléments chiffrés à partir desquels seront définies les orientations stratégiques.

Concours d'entrée

Voir ci-contre.

Les frais de scolarité

Pour les frais de scolarité, renseignez-vous auprès de l'EGC.

EGC-CCI (École de Gestion et de Commerce)

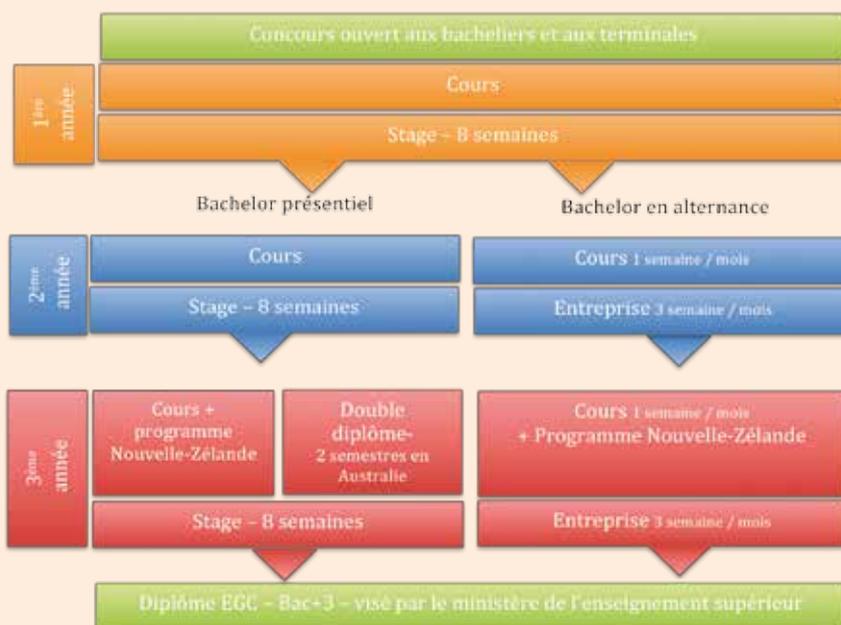
<http://egc.cci.nc>

14, rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 31 40

E-mail : egc@cci.nc



← INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription au concours est téléchargeable sur le site internet de l'EGC : <http://egc.cci.nc> ou à retirer au secrétariat de l'école.

➤ **Date limite d'inscription le 17 novembre 2017**

Concours d'entrée

Il est accessible aux bacheliers et élèves de terminales. 4 centres de concours peuvent être ouverts : Nouméa, Lifou, Koné et Port-Vila.

Pour 2018 :

➤ 25 novembre 2017 : épreuves d'admissibilité

➤ du 4 au 8 décembre 2017 : épreuves d'admission

Épreuves d'admissibilité

1) Épreuves écrites sur une journée : synthèse de documents, anglais, mathématiques, culture générale.

2) Notation du dossier de scolarité de l'élève.

Épreuves d'admission

Épreuves orales : entretien de motivation et oral d'anglais.



© FRED PAVET

D'autres possibilités

➤ en Nouvelle-Calédonie

INSCRIPTIONS ➤

➤ **Retrait des dossiers** entre août et le vendredi 13 octobre 2017.

➤ **Il faut se présenter au POINT Apprentissage** muni d'une pièce d'identité. Les candidats retenus après les tests de positionnement seront évalués lors d'un entretien par un jury. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.

POINT Apprentissage
14, rue de Verdun - 98800 Nouméa
Tél. : 24 69 49
www.apprentissage.nc
contact@apprentissage.nc

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8H à 16H
Vendredi fermé au public
Permanence téléphonique toute la semaine de 7H30 à 17H

INFO +

Les apprentis en BTS de la CCI seront présents au salon de l'étudiant 2017, **28 et 29 juillet 2017**, venez à leur rencontre !

➤ L'Apprentissage en CFA

Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise.

Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

Comment ?

Plus de 30 formations par alternance sont proposées chaque année dès septembre.

Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie.

Le POINT A

Le POINT Apprentissage est le service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle-Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés.

Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relai.

Pour s'inscrire

- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.



Les formations proposées :

➤ CAP et Bac Professionnel en CFA :

Des fiches d'information pour chacune des formations proposées sont disponibles à l'accueil du Point A et par internet www.apprentissage.nc

➤ Les formations post-bac au CFA de La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) :

- BTS Négociation relation client
- BTS Transport et prestations logistiques 
- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- BTS Comptabilité et gestion
(BTS en alternance lire aussi page 14)
- BP Préparateur en pharmacie
- Diplôme consulaire Agent de maintenance en électricité et Instrumentation (possible après un CAP et 1 an d'expérience dans le secteur)
- Bachelor EGC (Lire aussi page 27)

Formations après un BAC+2:

- Bachelor Ressources Humaines
- Bachelor Commerce International (sous réserve d'ouverture)

Conseils pour rechercher un maître d'apprentissage

- Multipliez les démarches et ne vous arrêtez pas aux premiers refus.
- Recherche directe : Consultez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, internet, les petites annonces des journaux..., faites appel à vos connaissances : familles, relations...
- Recherche auprès des institutions : La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, les CFA. Même s'il est demandé au jeune de trouver d'abord un employeur, les CFA peuvent vous aider dans vos démarches ainsi que les organisations et syndicats professionnels, le CIO, les Missions d'Insertion (MIJ) et les services provinciaux de l'emploi.

www.annuairedesartisans.nc
C'est 11000 entreprises en lignes



© ERIC DELLERBA

➤ CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)



Créé au 18^e siècle et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CNAM est en charge de **trois missions** :

- La diffusion de la culture scientifique et technique
- La recherche technologique
- La formation tout au long de la vie

Pour permettre à chacun de se former, le CNAM propose :

- **Un enseignement ouvert à tous** : pour se perfectionner, améliorer ses compétences, acquérir une qualification ou un diplôme afin d'évoluer professionnellement, se reconvertir ou changer d'emploi. Le CNAM propose des formations du niveau technicien supérieur au niveau ingénieur. Chaque année, il délivre plus de 6 400 diplômes, dont 1 100 diplômes d'ingénieur.
- **Dans tous les domaines** : plus de 300 parcours de formations scientifiques, techniques et tertiaires, ciblés sur les compétences recherchées par les entreprises.

➤ **À travers différentes formules combinables entre elles** : cours du soir, le samedi, à distance, séminaires en journée, à chacun de choisir selon ses disponibilités et son projet.

➤ **En lien avec le monde professionnel** : des enseignants issus de l'entreprise, qui veillent à l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers.

Le CNAM Nouvelle-Calédonie propose les formations présentielles dans les domaines suivants :

- économie, gestion et comptabilité,
- informatique,
- ressources humaines,
- formation et social
- achat logistique
- santé sécurité au travail

CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)

www.acestecnam.nc

30, rue Georges Clemenceau - 1^{er} étage

Galerie Espace de Paris - Centre ville - Nouméa

Tél. : 28 37 07 - 28 13 90 - Fax : 27 79 96

E-mail : info@acestecnam.nc

➤ GRETA INC (Groupement d'Établissement de l'Éducation Nationale)



Le GRETA inter Provincial de la Nouvelle-Calédonie regroupe 3 antennes fonctionnelles (Îles, Nord et Sud) et 41 établissements scolaires publics (31 collèges et 10 lycées) qui mutualisent leurs compétences et leurs ressources matérielles pour organiser des actions de formation.

Le GRETA accueille des salariés, des demandeurs d'emploi, les jeunes adultes en insertion professionnelle, des individuels qui financent leur formation.

Une équipe de conseillers en formation continue vous accompagnent dans la réalisation de vos projets de formation. Les formations dispensées sont très nombreuses et accessibles sur différents dispositifs, en alternance, en groupe, à distance, en individualisation.

Que peut-on faire au Greta ?

- Élever son niveau de qualification ;
- Se remettre à niveau ;
- Préparer un concours ;
- Suivre des formations générales ou professionnelles ;
- Préparer un diplôme professionnel du CAP au BTS ;
- Se former en langues ;
- S'adapter aux nouvelles technologies...

Renseignez vous auprès des antennes et consultez toute l'offre de formation sur le site www.greta.nc.

GRETA Interprovincial

www.greta.nc

LP Petro Attiti - Rivière salée

BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31

E-mail : contact@greta.nc

Antenne Sud/Îles : 41 50 39

Antenne Nord : 47 74 16

Des domaines de formations variés :

Bâtiment, Industrie, Commerce, Service, Restauration, Hôtellerie, Transversal (Bureautique informatique, Comptabilité, Langues Anglais/Japonais sur objectifs spécifiques, Développement, Performance.

■ Des **formations spécifiques pour les bacheliers**, sous réserve :

- Préparation à l'entrée en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) scientifiques ➤ voir page 38 (Kiné et PACES éventuellement admis) - projets vers la métropole pour septembre 2018 (Antenne Sud)

Inscription du 1^{er} au 22 décembre 2017

- Préparation aux concours des Instituts d'Études Politiques (IEP) (Antenne Sud) ➤ voir page 22

Inscription du 1^{er} au 16 décembre 2017

■ Quelques exemples de **formations diplômantes** en 2017 :

- BAC Professionnel Gestion Administration (G.A) (Antenne Nord).
- CAP et BTS par intégration en formation initiale.
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou DAEU (Antennes Nord et Îles).
- BTS Assistant de gestion PME-PMI (Antenne Nord).

■ Exemples **d'autres formations / remises à niveau** :

- Préparations aux concours de la fonction publique catégorie A et B (Antennes Sud).
- Préparations aux concours externes IFM NC, IFPSS (Antennes Sud).
- Accompagnement VAE
- Quelques exemples de formation qualifiantes en 2017 : soudure, maintenance, électricité, mécanique automobile, plomberie, froid.

Attention, toutes les formations ne sont pas accessibles directement après le bac.

(suite) D'autres possibilités > en Nouvelle-Calédonie :

À SAVOIR

> Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Conditions d'accès :

• Avoir un niveau de seconde générale pour le DAEU A et de 1ère scientifique pour le DAEU B.

• Avoir interrompu ses études initiales depuis deux ans au moins, et remplir l'une des conditions suivantes au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme :

- avoir vingt ans au moins et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation sociale
- ou avoir vingt-quatre ans.

Lieux de formations :

- DAEU option A : 10 centres de préparation en Nouvelle-Calédonie
- DAEU option B (à dominante scientifique) : Vanuatu - Nouméa (centre d'examen)

Se renseigner auprès de l'UNC

Secrétariat pédagogique,
tél. : 290 492

Accueil secrétariat, tél. : 290 490

Courriel : sfc@univ-nc.nc

Horaires : Ouvert au public du lundi au jeudi de 8 h-12 h et 14 h-16 h / fermé le vendredi

> Université de NC (UNC)

L'UNC offre des opportunités alternatives de **certifications** ou de **formations diplômantes** (Lire aussi page 8 à 9) :

- Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)
- Tests d'anglais IELTS
- Certification en orthographe Voltaire
- Test de Connaissance du Français (TCF)
- Certificat Informatique et Internet (C2i)

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) (Lire ci-contre)
- Capacité en droit

Renseignez vous auprès de l'UNC et consultez toute l'offre de formation sur le site www.unc.nc

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

www.unc.nc

Tél. : 29 02 90 - Fax : 25 48 29



> Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

L'UNC offre des opportunités alternatives de formation grâce à l'accueil, de la délégation du CNED en Nouvelle-Calédonie.

> Une autre façon de se former

En Nouvelle-Calédonie, le CNED, spécialisé dans l'enseignement à distance, offre une alternative de formation supérieure particulièrement intéressante :

- Elle augmente le potentiel de formations disponibles ;
- Elle permet d'adapter le rythme des études aux contraintes des salariés et chefs d'entreprise et au-delà de tout candidat à une formation.

> Le CNED permet de :

- Préparer un BTS (Bac +2) ;
- Préparer un diplôme universitaire (Licence, Master) ;
- Préparer un examen ou un concours ;
- Obtenir un diplôme équivalent au bac et accéder à l'université (DAEU) ;
- Préparer une certification en langue
- Préparer une capacité en droit

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

www.cned.fr

Posez vos questions par E-mail: accueil@cned.fr ou à <http://www.cned.fr/contact>

L'antenne du CNED anciennement située à l'Université de NC est actuellement fermée.



> Devenir fonctionnaire (Les concours)

Préparation aux concours

L'accès aux emplois de la fonction publique qu'elle soit d'État, territoriale, provinciale ou communale, se fait par voie de concours.

Les concours administratifs sont regroupés en catégories :

- Catégorie A avec la licence, la maîtrise ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie B avec le baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie C sans condition de diplôme.

Le niveau des candidats a tendance à s'élever. Une solide préparation est toujours nécessaire. **Les organismes assurant des préparations aux concours administratifs sont les suivants :**

- L'Université de la Nouvelle-Calédonie : le CU préparation aux concours de catégorie B de la fonction publique ;
- Le GRETA ;
- Le CNED pour les préparations par correspondance.

Où s'inscrire et s'informer ?

- Pour les concours de la fonction publique territoriale, provinciale et communale, s'adresser à la :

DRHFPNC (Direction des ressources humaines de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie)

www.drhfpnc.gouv.nc

18, avenue Paul Doumer - Immeuble J.Iékawé -

Bureau n°2 RDC - Nouméa

Tél. : 25 62 50 - Fax : 25 62 58

E-mail : drhfpnc-concours@gouv.nc

- Pour les concours de la fonction publique d'État : police nationale, douanes, Éducation Nationale ...

Toutes les infos sur :

<http://concours.fonction-publique.gouv.fr/score>

Service Militaire Adapté (SMA) (Nouméa, Koumac et Koné)

« La réussite par le travail et l'effort »

Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Conditions d'âge : entre 18 et 26 ans.

Statut : volontaire stagiaire ou volontaire technicien (nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois pour un stagiaire). Une formation militaire et citoyenne :

- développement de l'esprit de cohésion à travers la vie en section sportive
- préparation permis de conduire
- préparation PSC1 (1^{er} secours)

15 Formations professionnelles sont proposées :

- Employé commercial en magasin
- Agent administratif
- Peintre en bâtiment plaquiste
- Agent d'entretien du bâtiment
- Maçon carreleur

- Mécanicien automobile
- Métallier-soudeur
- Hôtellerie et restauration
- Transport et logistique
- Métiers de la terre
- Auxiliaires d'autonomie
- Agents de prévention et de sécurité
- Sapeurs-pompiers volontaires
- Remise à niveau des diplômés
- Métiers de la mine

RSMA-NC

BP 41 98 850 Koumac

<http://www.rsma.nc>

Mail : OfficierSuperieurAdjoint@rsma.nc

Facebook : RSMA-NC c'est CHOC

La cellule Recrutement au 47 88 24 (Koumac)

ou 74 96 57

Forces Armées (Carrières de l'armée)

ARMÉE DE TERRE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (C.I.R.F.A.)

www.sengager.fr

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 46 - Fax : 29 29 48

E-mail : cirat-noumea@ofrratel.nc

MARINE NATIONALE

Bureau d'information sur les carrières de la Marine Nationale

www.forcesarmees.nc

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél./Fax : 29 28 64

E-mail : bicm-noumea@lagoon.nc

ARMÉE DE L'AIR

Bureau d'information de l'Armée de l'Air

<http://air-touteunearmee.fr>

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 40 - Fax : 29 29 42

E-mail : recrutement.air@lagoon.nc

GENDARMERIE NATIONALE

Cellule de recrutement

Caserne Meunier

16, rue Frédéric Surleau

BP R3 - 98851

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 51 14 - Fax : 29 51 15

École des Métiers de la Mer (EMM)

Qualifications sous forme de modules aux métiers de la pêche, de la navigation de plaisance, de la marine marchande. Les formations sont organisées par filières (matelot, mécanicien ou patron) et par secteurs d'activités (pêche, tourisme, transport de passagers, commerce). Quelle que soit la filière choisie, une préqualification est requise.

EMM (École des métiers de la mer)

www.emm.nc

38 AVENUE James Cook - Nouville

BP 10013- 98 805 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 78 63 - Fax : 27 47 54

E-mail : assistante@emm.nc

Métiers des mines

L'exploitation des mines et la transformation des minéraux font appel à des connaissances et des compétences très diversifiées et souvent polyvalentes.

Centre de Formation

aux Techniques de la Mine et des Carrières (C.F.T.M.C)

BP 4 - village de Poro

98816 Houaïlou

Tél. : 42 57 56

E-mail : contact@cftmc.nc

Établissement de Formations Professionnelle des Adultes (EFPA)

L'EFPA est un établissement public dont la mission est de proposer aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi (à partir de l'âge de 17 ans) une formation professionnelle leur permettant :

- d'exercer un métier
- de s'adapter à un nouveau métier
- de maintenir ou de parfaire leur connaissance
- d'acquérir une qualification professionnelle d'un niveau plus élevé

■ Les formations qualifiantes dispensées par l'établissement public sont principalement de niveau V et IV, soit sur des titres nationaux du ministère du travail et de l'emploi, soit sur des titres de la Nouvelle-Calédonie.

EFPA

10, rue Kataoui

BP 428 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 57 30 Fax 27 34 35

Email : sec.dg@etfpa.nc

www.efpa.nc

La vie étudiante en Nouvelle-Calédonie

Pour vous préparer
au top départ
du 17 juillet 2017,
informez-vous
et utilisez les
dispositifs en place :

- l'entretien personnalisé au lycée ;
- la démarche d'« orientation active » auprès des établissements du supérieur.

Lire pages 3 à 5.

➤ Les formations non gérées par SupNC

Les licences, les DEUST, les autres formations dispensées en lycée (MC, FCIL...), les formations par apprentissage, l'EGC en Nouvelle-Calédonie...

relèvent de procédures spécifiques : reportez-vous aux pages correspondantes de ce guide ou visitez le site web :

www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

Un même impératif pour vous : respecter les dates indiquées.

Pour plus d'informations, renseignez-vous :

- Auprès des établissements visés ;
- Au CIO (Centre d'Information et d'Orientation).

S'inscrire sur SUP^{NC}

dès le 17 juillet
et avant le 16 septembre 2017

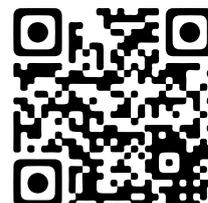
La procédure SupNC permet de postuler simultanément dans la plupart des formations supérieures en Nouvelle-Calédonie.

➤ Vers le DUT, les BTS/BTSA, les CPGE, la MAN hôtellerie et le DCG en Nouvelle-Calédonie.

Le dossier SupNC :

Un dossier administratif + Un ou des dossier(s) pédagogique(s)

- À retirer dès le 17 juillet 2017 dans les lycées, à l'UNC et au CIO (pour les non-scolarisés).
- ou à télécharger : sur le site Internet des établissements et sur www.ac-noumea.nc/apres-le-bac



www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

■ Le dossier administratif

Il comprend les éléments administratifs du candidat (état civil, coordonnées...) et la hiérarchie complète de ses vœux.

NOUVEAU : un volet médical ou social est à compléter, uniquement si vous souhaitez faire reconnaître une situation particulière.

■ Un dossier pédagogique par vœu

➤ Le candidat complète un dossier pédagogique par vœu.

Ce dossier recense pour chacune des candidatures les éléments indispensables à l'établissement sollicité pour étudier la demande et émettre un avis sur la candidature.

SUP^{NC} Étapes à ne pas manquer :

Étape 1

Dès le 17 juillet, je retire ou télécharge un dossier de candidature auprès des lycées, de l'UNC et du CIO, ou sur le site web www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

Étape 2

Je complète le dossier administratif et autant de dossiers pédagogiques que j'ai de vœux.
Au plus tard le 15 septembre, je dépose le tout :
- Dans mon établissement d'origine si je suis inscrit en lycée ou à l'UNC en 2017.
- Au CIO si je ne suis pas inscrit en lycée ou à l'UNC en 2017.

Étape 3

Gestion des candidatures par les établissements concernés.

juillet

septembre

à novembre





© ARTFOCUS NC - SIANI GIOVANNI

INFO +

Pour consulter le détail des formations référencées dans SupNC, connectez-vous sur www.ac-noumea/apres-le-bac

La hiérarchie des vœux est primordiale :

Une formation + un établissement

Exemples :

- Vœu n° 1 : CPGE ECE au Lycée du Grand Nouméa
- Vœu n° 2 : DUT GEA à l'UNC
- Vœu n° 3 : BTS Comptabilité et gestion des organisations au Lycée Blaise Pascal
- ...

► **La procédure SupNC attribue une seule proposition d'admission.** Elle concernera le vœu du meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

Les pièces à joindre à chaque dossier pédagogique :

- Photocopies des bulletins des 3 trimestres ou des 2 semestres de 1^{ère}
- Photocopies des bulletins des 3 trimestres ou des 2 semestres de terminale
- Photocopies des relevés de notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat
- Document annexe pour toute candidature en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE).
- Photocopies des relevés de notes obtenues au baccalauréat et/ou dans l'enseignement supérieur si vous n'êtes pas bachelier 2016
- Curriculum vitae à jour et dactylographié sur une seule page pour les candidats non scolarisés en lycée ou à l'UNC en 2016
- Photocopies des diplômes obtenus (Pour les candidats étrangers : traduction française certifiée)
- Une enveloppe autocollante affranchie (20g) tarif rapide portant l'adresse du candidat valable courant décembre.

Étape 4

Je consulte **les résultats d'admission** dans mon établissement d'origine, ou au CIO (pour les non-scolaires) le **vendredi 1^{er} décembre**,

et je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue avant les vacances scolaires.

décembre

À SAVOIR

- **Les salons 2017 de l'enseignement supérieur :**
 - **SEOFIP Province des Îles** le 27 juillet 2017 à Ouvéa ;
 - **SOFIP Province Nord** le 4 et 5 juillet 2017 à Poindimié ;
 - **Le Salon de l'étudiant** le 28 et 29 juillet 2017 à l'UNC à Nouméa.



- **La journée d'immersion des « lycéens à la fac » et les soirées « Portes ouvertes » à l'UNC** à destination des élèves et leur famille. deve_bve@univ.nc

INFO +

Le dossier social étudiant (DSE) :

Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander **une bourse et/ou un logement en résidence universitaire.**

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

En Nouvelle-Calédonie :

- L'inscription se fait du 1^{er} juillet au 31 octobre sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- De octobre à décembre, le service des bourses du vice-rectorat donne un avis conditionnel : attribution, rejet, attente.
- À partir de février, dès transmission du justificatif de scolarité, le service des bourses donne une réponse définitive. Voir aussi pages 34 et 35.

Une bourse, un logement ?

faites votre demande sur etudiant.gouv.fr | 01 JUILLET > 31 OCTOBRE

ETUDES SUPERIEURES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

messervices.etudiant.gouv.fr

Bourse de l'Éducation Nationale

Pour qui ?

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des **études supérieures en Nouvelle-Calédonie** et pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur.

Quand ?

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE) à télécharger du 1^{er} juillet au 31 octobre** sur le site :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention, ne pas attendre les résultats du baccalauréat pour formuler une demande de bourse ou de logement !

PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ

Campagne du début juillet à fin septembre 2017

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Lifou

Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Iles Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX

E-mail : c-wamo@loyalty.nc

www.province-iles.nc

Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement.

Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Services d'aide aux bacheliers

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)

• Province Sud

<http://www.mij.asso.nc>

À Nouméa : 12, rue de Verdun -

Immeuble Galliéni II - 4e étage

Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43

Des antennes de la MIJ Sud à

Bourail, Dumbéa, Ile des Pins, La

Foa, Mont-Dore, Païta, Thio, Yaté.

E-mail : mij@mij.asso.nc

• Province Nord

Direction Poindimié/Antenne de direction Koné

Antennes à Poindimié, Canala,

Houaïlou, Koné, Koumac et Ouégoa

N° de tél : 42 70 92 - Fax : 42 70 93

E-mail : assistante.direction@mijnord.nc

mijnord.nc

BP 26 - 98822 Poindimié

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Iles Loyauté (EPEFIP)

www.epefip.nc

• EPEFIP Lifou

BP 253 Havila Wé

Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98

Mail : e-pamani@epefip.nc

• EPEFIP Maré

BP 139 La Roche

Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10

Mail : l-drudri@epefip.nc

• EPEFIP Ouvéa

BP 24 Wadrilla

Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60

Mail : j-adjouhgniope@epefip.nc

BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'UNC)

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

Tél. : 29 01 91 - Fax : 25 48 29

E-Mail : deve_baip@univ-univ.nc

Bourses provinciales / prêts

(s'adresser à la Province dont vous dépendez)

Pour qui ? Quand ?

Si vous envisagez de poursuivre vos études supérieures en Nouvelle-Calédonie, vous pouvez demander une aide à la Province dont vous dépendez (bourse ou prêt), mais **seulement après avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE)** sur le site :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

PROVINCE SUD

Campagne du 7 août au 28 septembre 2017

pour des études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2018.

Direction de l'Éducation Sud (DES) - Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1-98849 Nouméa Cédex

Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46

Fax : 20 30 23

E-mail : des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site :

www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

PROVINCE NORD

Campagne du 19 juin au 31 octobre 2017

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27

E-mail : defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau

98800 Nouméa

www.province-nord.nc

Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés (mairie-province).

Bourses du Ministère de l'Agriculture

Pour qui ? Pour les BTSA (agricoles)

Quand ?

Pour des études en Nouvelle-Calédonie, **les dossiers sont à retirer au Lycée Agricole de la Nouvelle-Calédonie, lors de l'inscription dans l'établissement, en décembre 2017.**

Où m'informer ?

Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

<http://www.formagri.nc>

209, rue A. Bénégig - Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr ou suivi-etudiant@dafa.nc

Lycée Agricole de la Nouvelle-Calédonie

<http://legta.formagri.nc>

Route Municipale 2

BP 5 - 98825 POUEMBOUT

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

Études supérieures en Nouvelle-Calédonie	Bourses de l'Éducation Nationale	Bourses Provinciales / Prêts	Bourses du Ministère de l'agriculture
UNC, ESPE, BTS, DCG, Classes Prépa, EGC	X	X	
IFPSS (infirmier)		X	
BTSA (Lycée Agricole)		X	X



© ARTFOCUS NC - SHANI BOWANI

Maison de l'étudiant en Nouvelle-Calédonie

Les services de la Maison de l'étudiant sont proposés à tous les étudiants post-bac de Nouvelle-Calédonie.

Depuis sa création, la Maison de l'étudiant joue pleinement son rôle d'accueil, de conseil et d'animation; elle constitue de fait le véritable lien entre le haut du campus (les résidences) et la partie basse utilisée pour les enseignements. La cafétéria reste ouverte jusqu'à 22 heures et un ensemble de services aux étudiants y est déployé (logement, bourses, santé, aide sociale, culture, dispositif MIPE).

Maison de l'étudiant
Tél. : 29 00 57

Se loger

Le campus universitaire de Nouville

Le GIP MAISON DE L'ÉTUDIANT dispose d'une grande résidence de près de 600 logements sur le campus de Nouville.

Administrée par la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie, celle-ci se compose de studios, d'appartements F1, F2 ou F4. Certains logements bénéficient **d'équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite**.

Tous les étudiants majeurs de la Nouvelle-Calédonie peuvent demander un logement en résidence. Les candidatures sont validées par une commission d'attribution en fonction de plusieurs critères (échelon de la bourse, éloignement du domicile familial, situation personnelle, mérite...).

Formalités

► Les candidatures au logement étudiant se déroulent **du 1^{er} juillet au 31 octobre de l'année précédent** la rentrée universitaire.

► Les **dossiers de candidature** pour les logements dans la résidence universitaire de Nouville sont transmises par email à l'étudiant ou au futur étudiant **après une pré-inscription** en ligne sur :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

SIC (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie)
Agence SIC de la résidence universitaire
www.sic.nc
Résidence Universitaire
4, rue Raoul Félix Thomas - Nouville
Tél. : 27 37 80 - Fax : 28 43 56
E-mail : etudiant@sic.nc

Se soigner

Avec un véritable service de médecine généraliste (préventif et curatif), la Maison de l'Étudiant répond aux besoins de santé de la population étudiante.

C'est aussi un relais important pour toute les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

En ce qui concerne la prise en charge des soins, tous les étudiants doivent obligatoirement être couverts socialement. Ces assurances comprennent une **assurance de base (CAFAT)** et une **assurance complémentaire** (mutuelles locales, nationales ou assurances privées).

L'assurance de base CAFAT

La cotisation à l'assurance de base (CAFAT) plus particulièrement **l'assurance maladie-maternité** est à 45 300 F (2017)

Comment m'inscrire ?

► Au moment de l'inscription, retirer et compléter auprès de l'établissement d'enseignement supérieur, un dossier de demande d'adhésion à l'assurance maladie-maternité de la CAFAT.

► Document également disponible aux guichets de la CAFAT ou téléchargeable sur <http://www.cafat.nc/>. Voir Guide pratique de l'étudiant (format PDF) sur le même site.

CAFAT (Caisse de Protection Sociale de Nouvelle-Calédonie)
www.cafat.nc
4, rue du Général Mangin - BP L5 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 25 58 14 - Fax : 25 58 39
E-mail : maladie@cafat.nc

L'assurance complémentaire

L'assurance complémentaire, conseillée pour les étudiants est celle de la mutuelle des fonctionnaires. En effet, l'offre étudiante proposée par la MDF, répond aux besoins de ces derniers (contraceptifs, opticien, psychologue etc...). De plus, une aide de 10 000 F dénommée « chèque santé » est allouée par la Maison de l'Étudiant à tout étudiant de nationalité française souscrivant à cette offre.

La cotisation à l'offre étudiante de la Mutuelle des Fonctionnaires est à 24 000 F l'année (2017). L'aide « chèque santé » est déduite directement sur la cotisation, ce qui reviendrait à 14 000 F l'année pour tout étudiant de nationalité française.

Où m'informer ?

Mutuelle des Fonctionnaires
<http://www.mdf.nc>
Tél. : 28 42 10

Maison de l'Étudiant
Tél. : 290 141

Où m'inscrire ?

Mutuelle des Fonctionnaires
<http://www.mdf.nc>
Tél. : 28 42 10

INFO +

Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants

Depuis 14 ans, l'association Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants accompagne les étudiants de la Nouvelle-Calédonie vers la réussite scolaire et leur permet ainsi de devenir les cadres de demain. Mwa Sup' assure un suivi personnalisé et met à la disposition de chaque étudiant l'hébergement en campus, la restauration le matin et le soir et le service de navette aller et retour chaque jour vers l'UNC.

Tous les bacheliers désireux de suivre un cursus universitaire (DEUST, Licence, Master) ou de passer un concours (CAPES, PE, PACES) peuvent faire une demande d'intégration à Mwa Sup'.

► Dossiers d'inscription au foyer, dans les lycées ou sur le site Internet.

Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants

www.mwaSup.nc
Tél. /Fax : 76 66 95 - 24 07 73
E-mail : contact@mwasup.nc
28 bis rue Olry, Vallée du Génie
BP 13526
98803 Nouméa CEDEX

La vie étudiante en Métropole

Pour vous préparer au top départ du 20 janvier 2018, informez-vous et utilisez les dispositifs en place :

- l'entretien personnalisé au lycée ;
- la démarche d'« orientation active » auprès des établissements du supérieur.

Lire pages 3 à 5.

Les formations non gérées par APB

Attention, un nombre restreint de formations ne relèvent pas de la procédure APB : les Instituts d'Études Politiques (IEP comme sciences Po), les formations paramédicales et sociales (écoles spécialisées), et les formations non reconnues par l'état (prépas hors contrat).

À vos agendas !
Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables. Pour plus d'informations, renseignez-vous :

- Auprès des établissements visés ;
- Au CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ;
- Auprès du rectorat de l'academie (SAIO) où est dispensée la formation ;
- Sur le site onisep.fr.

Un même impératif dans tous les cas : respecter les échéances.

S'inscrire sur APB...



du 20 janvier
au 20 mars 2018

Grâce à la procédure **ADMISSION POST-BAC (APB)** sur www.admission-postbac.fr

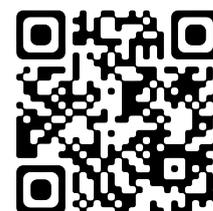
« Admission-Postbac », APB est un portail national qui permet aux élèves de terminale (générale, technologique ou professionnelle) de s'inscrire en 1^{ère} année d'enseignement supérieur, quels que soient l'établissement, le type de filière ou la zone géographique concernés.

Ce site permet de s'informer sur :

- l'ensemble des formations proposées,
- le déroulement de la procédure,

Puis de déposer une candidature.

Et de suivre son dossier de préinscription.



www.admission-postbac.fr

Pour quelles formations ?

Le portail APB permet de postuler à la plupart des formations supérieures :

À l'université

- DEUST, DUT
- L1, PACES, CUPGE, DU...

Au lycée

- BTS, BTSa, DMA, DTS, MC
- mise à niveau en arts appliqués
- mise à niveau en hôtellerie
- CPGE
- DCG...

Dans les écoles

- la quasi-totalité des écoles d'ingénieurs post-bac
- les cycles préparatoires intégrés
- les écoles nationales supérieures d'architecture
- certaines écoles supérieures d'art
- certaines écoles de commerce pour leur programme bachelor...

4 étapes d'APB à ne pas manquer

Attention, dates prévisionnelles sur la base de la campagne 2017, modifications possibles pour la campagne 2018.

Ouverture du site

Dès le 1^{er} décembre, je consulte l'offre des formations référencées sur le portail APB.

Étape 1

À partir du 20 janvier, j'ouvre un dossier électronique et saisis mes vœux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

Étape 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent (date limite d'envoi : 2 avril).

décembre

janvier

février mars

avril



© MNC

Vous partez en métropole !
Inscrivez-vous sur :

www.mncparis.fr

/LE PORTAIL ÉTUDIANT
de la Maison de la Nouvelle-Calédonie



Vous avez des questions ? N'hésitez pas !!
Contactez le service Étudiant de la Maison
de la Nouvelle-Calédonie.
Contacts page 43

↳ La hiérarchie des vœux est primordiale.

24 vœux sont possibles,
12 vœux par type de formation
(seulement 3 vœux pour les MANAA)

1 vœu = 1 formation + 1 établissement

Par exemple :

- *BTS Assistant de manager à Aix-en-Provence + BTS Assistant de manager à Marseille = 2 vœux*
- *Pour les CPGE, 1 demande d'externat + 1 demande en internat (même formation, même établissement) = 1 vœu*

La procédure attribue, au mieux, une seule proposition d'admission ; elle concernera le vœu du meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

- Pour vous entraîner, **simulez des candidatures avec le serious game Mon coach APB sur le site onisep.fr.**

INFO +

Pour consulter l'offre des formations référencées dans APB, connectez-vous dès le mois de décembre.

Attention, cette liste pourrait être complétée par de nouvelles formations appelées à entrer dans le dispositif. Se référer régulièrement au site pour les mises à jour.

**GUIDE DU CANDIDAT
de Nouvelle-Calédonie**
Téléchargeable sur
<http://www.ac-noumea.nc>



À SAVOIR

Des épreuves décentralisées en Nouvelle-Calédonie

- **Pour certaines écoles d'ingénieurs**, les épreuves écrites du concours national commun **GEIPI Polytech** (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et **ENIT** (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.
- **Pour certaines écoles sanitaires et sociales** voir page 26
- **Pour les IEP** voir en page 22.

Information post-bac

- **Les salons de l'enseignement supérieur** : SEOFIP Province des Îles le 27 juillet 2017 à Ouvéa ; SOFIP Province Nord le 4 et 5 juillet 2017 à Poindimié ; le Salon de l'étudiant le 28 et 29 juillet 2017 à l'UNC de Nouméa.
- **La journée d'immersion des « lycéens à la fac » et les soirées « Portes ouvertes » à l'UNC** à destination des élèves et leur famille (deve_bve@univ.nc).

Étape 3

À partir du **8 juin**, je consulte les premières propositions d'admission et je donne ma réponse. Si je n'ai reçu aucune proposition **fin juin**,

je m'inscris à la procédure complémentaire afin de postuler sur les places vacantes (**jusqu'à la rentrée**).

Étape 4

Je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

mai

juin

juillet août

Bourses & Aides financières

RAPPEL

Le dossier social étudiant (DSE) :

Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire.

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

En métropole :

➤ L'inscription se fait sur le site Internet du CNOUS (ou CROUS) via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

du 15 janvier au 31 mai.

➤ Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, attente.

➤ À partir du mois de septembre, une réponse définitive vous est faite au vu du justificatif d'inscription.

Plus d'informations sur : <http://www.mncparis.fr/etudiants/dossier-social-etudiant>
<http://www.ac-noumea.nc>

Bourse de l'Éducation Nationale

Pour qui ? Seulement pour les formations qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis, mais classé (attestation à demander à l'établissement sollicité).

Quand ? Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** du 15 janvier au 31 mai à partir du site ➤ <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

[messervices.etudiant.gouv.fr](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Bourses provinciales / prêts

(S'adresser à la province dont vous dépendez)

Un dossier de suivi pour les démarches administratives est constitué pour chaque étudiant boursier. En cas de premier départ pour la métropole, un entretien de validation du projet d'études est proposé.

Pour qui ? Seulement pour les formations qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis, mais classé (attestation à demander à l'établissement demandé).

Quand ? Dès 2017, vous devez faire votre demande auprès de la Province concernée, puis constituer un **dossier social étudiant (DSE)** du 15 janvier au 31 mai 2018 (pour l'année scolaire 2018/2019) sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

PROVINCE SUD

Campagne du 7 août au 28 septembre 2017 pour des études supérieures en métropole en 2018/2019.

Direction de l'Éducation Sud (DES) - Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46 - Fax : 20 30 23
E-mail : des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site : www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

PROVINCE NORD

Campagne du 19 juin au 31 octobre 2017 pour des études supérieures en métropole en 2018/2019.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses
BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27
E-mail : defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau
98800 Nouméa

www.province-nord.nc
Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés.

PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ

Campagne de début juillet à fin septembre 2017 pour des études supérieures en métropole en 2018/2019.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Lifou - Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Iles Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX
E-mail : c-wamo@loyalty.nc
www.province-iles.nc
Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement. Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

➤ Que faire en attendant de partir en métropole ?

N'oubliez pas qu'**UNE RUPTURE TOTALE DANS VOTRE SCOLARITÉ**, même de quelques mois, **PEUT VOUS PORTER PRÉJUDICE**.

> **Suivre en tant qu'auditeur libre** les enseignements universitaires envisagés (prendre contact avec le secrétariat de l'Université).

> **S'inscrire en LMD à L'UNC** pour un semestre.

> **Refaire les 2 derniers trimestres de la terminale en métropole**. Mais, attention ! Si vous présentez le bac, vous risquez d'être considéré comme redoublant lors de vos inscriptions pour une poursuite d'études.

> **Faire un stage** de sensibilisation auprès d'un professionnel.

> **Améliorer votre niveau** dans une langue étrangère en faisant un stage dans le pays de votre choix.

> **Suivre une préparation aux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) Métropolitaines, filières scientifiques**

Période de formation : de mars à juin 2018

Formation ouverte aux bacheliers série S, 2017

Ouverture des inscriptions : 11 décembre 2017

Clôture des inscriptions : 26 janvier 2018

Sélection sur dossier scolaire et sur résultats au baccalauréat.

Ouverture de la formation sous réserve du financement par la Nouvelle Calédonie

Contact GRETA : 41 50 39

Véronique PIVETEAU : veronique.piveteau@greta.nc

I Bourses du Ministère de l'Agriculture

Pour qui ? Pour les BTSA (agricoles)
Chaque année environ 20 étudiants calédoniens partent en BTSA dans des spécialités très différentes : agriculture, horticulture, élevage, aquaculture, maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, développement local, aménagement paysager, analyse biologique, agroalimentaire.

Quand ? Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE) du 15 janvier au 31 mai** à partir du site :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Où m'informer ? Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

Direction du service d'état, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

209 rue A.Bénébig - Haut-Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr et suivi-etudiant@dafe.nc

Lycée agricole et général Michel Rocard

<http://legta.formagri.nc>

Route Municipale 2

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

I Bourses avec affectation spéciale

Pour qui ? Ces bourses s'adressent aux candidats suivant une formation supérieure en métropole dans une spécialité non enseignée sur le territoire. Les BAS sont accessibles tant aux bacheliers débutant leurs études supérieures qu'aux étudiants déjà engagés dans un cycle de formation.

Quand ? La campagne des bourses avec affectation spéciale se termine fin avril.

Où m'informer sur les conditions d'accès, sur les formations inscrites ? Où retirer et déposer le dossier ?

➤ Sur Internet : www.drhfpnc.gouv.nc

➤ Uniquement entre 13 h et 16 h au service du développement des ressources humaines (bureau n°503) de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, 5^{ème} étage du centre administratif Jacques Iékawé - 18 avenue Paul Doumer à Nouméa.
Tél. : 25 61 33 ou 25 61 64.

I Le passeport mobilité

Dispositif national de continuité territoriale. Révisé en décembre 2010 dans le cadre de la loi de développement des outre mers.

Pour qui ? Ce dispositif concerne, dans le cadre du **passeport mobilité études**, les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent poursuivre des **études supérieures** en métropole (sous certaines conditions en Europe) ou dans une autre collectivité d'outre mer.

Critères d'attribution : Les candidats doivent être de nationalité française, avoir leur résidence habituelle en Nouvelle-Calédonie.

Sont concernés les étudiants s'inscrivant dans les établissements supérieurs en métropole du fait de la saturation en Nouvelle-Calédonie de la filière choisie ou de son inexistence. En cas de deux échecs consécutifs, le droit au passeport mobilité est momentanément perdu.

L'aide de l'état se fait uniquement sur le coût du billet d'avion, dans le cadre d'un aller-retour par année universitaire. L'aide peut se faire par l'avance du billet ou le remboursement.

Les modalités prévoient :

> **Une aide de 100%** sur le coût d'un billet pour l'étudiant qui bénéficie d'une bourse de l'État sur critères sociaux.

> **Une aide de 50%** sur le coût d'un billet d'avion pour l'étudiant qui est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel / nombre de parts) n'excède pas 3.177.924 CFP.

Le mode opératoire de calcul est fait sur le dernier avis d'imposition en prenant en compte le détail des revenus avant déductions, abattements et cotisations. Le seuil d'éligibilité correspond à 85% de ce revenu divisé par le nombre de parts.

Un volet passeport mobilité formation professionnelle concerne les personnes allant suivre des formations professionnelles en métropole.

Important : le Passeport Mobilité intervient en complément des titres de transport pris en charge par les dispositifs boursiers, provinciaux notamment.

➤ Simulation possible sur le site <http://www.gip-cadres-avenir.nc>

Où m'informer ?

Service du GIP - Formation Cadres Avenir

16 rue d'Austerlitz 1^{er} étage

BP C5 - 98844 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 56 30 - Fax : 26 56 59

E-mail : passeport.mobilite@ac-noumea.nc

Ouverture au public : du Lundi au Vendredi de 08H à 11H30 et de 13H à 16H

Services d'aide aux bacheliers

Action d'aide et de soutien aux bacheliers néo-calédoniens souhaitant entreprendre des études supérieures en métropole.

Il s'agit :

- > d'aider à l'élaboration d'un parcours de formation adéquate,
- > d'organiser une préparation pédagogique à l'entrée en formation,
- > d'apporter une aide appropriée aux démarches d'inscription,
- > de mettre en place un suivi pédagogique et extra scolaire individualisé des étudiants en métropole.

Des professionnels à Nouméa comme en métropole sont en charge de l'animation de cette action orientée principalement vers les étudiants dont les familles ont leur domicile éloigné (îles ou intérieur) ou qui ne sont pas en mesure de répondre aux démarches administratives nécessaires.

S'adresser à la province dont vous dépendez, contacts page 38.

Un coaching pour l'enseignement supérieur agricole **NOUVEAU**

Dans le cadre du projet éducatif, la Nouvelle-Calédonie finance un coaching des étudiants calédoniens volontaires qui partent faire des études supérieures dans l'enseignement agricole en métropole :

Avant l'arrivée en métropole :

- > stage de préparation au départ en Nouvelle-Calédonie,
- > aide pour APB, l'admission post-bac dans l'enseignement agricole aussi bien en BTSA, que pour les formations d'ingénieurs agronomes ou d'agriculture, et pour le diplôme de vétérinaire.

A votre arrivée :

- > suivi en métropole réalisé par un coach professionnel
- > soutien scolaire individualisé dans les lycées agricoles pour favoriser la réussite des étudiants.

S'adresser à la DAFE, contact page 39.

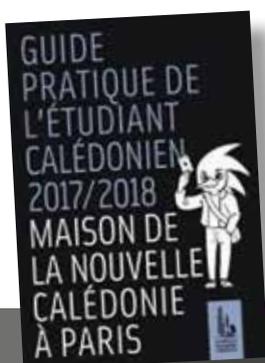
INFO +

► UN GUIDE À VOTRE DISPOSITION

Chaque année, la Maison de la Nouvelle-Calédonie réédite le « Guide pratique de l'étudiant calédonien ».

Vous y trouverez des infos pratiques et de précieux conseils pour réussir votre installation dans votre nouvelle vie.

À télécharger sur :
www.mncparis.fr



**Vous avez
des questions ?
N'hésitez pas !!**

Contactez le service
Étudiant de la Maison
de la Nouvelle-Calédonie :

Maison de la Nouvelle-Calédonie
www.mncparis.nc
Page Facebook MNC

4, rue de Ventadour
(métro 7 ou 14 arrêt pyramides)
75001 Paris
Tél. : 00 33 1 42 86 30 01
E-mail : agnes.siraut@mncparis.fr

Se loger

La maison de la Nouvelle-Calédonie vous accompagne dans vos démarches. Pensez à vous inscrire sur le portail !

Plus d'informations sur :
<http://www.mncparis.fr/etudiants/logement>

EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Les demandes de logement **en résidence universitaire** se font par le biais du **dossier social étudiant (DSE)**

► voir en page 38.

IAUTRES LOGEMENTS

• Pour **une résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux

d'information jeunesse (CRIJ ; adresses sur le site national <http://www.cidj.com/>).

• L'Union Nationale des Maisons d'étudiants propose des chambres dans des **foyers** situés dans différentes villes. Certains de ces foyers sont réservés aux mineurs.

Plus d'informations sur :
www.unme-asso.com

• Vous pouvez **bénéficier d'une aide au logement** : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon vos ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales dans votre ville d'études.

Toutes les infos sur le site :
<http://www.allocation-caf.com/>

Se soigner

LA SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU)

L'inscription à la sécurité sociale étudiante est **obligatoire**.

La sécurité sociale est gérée par des mutuelles étudiantes : la mutuelle nationale LMDE <http://www.lmde.com/>; le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité <http://www.emevia.com/>...

C'est quoi ?

SÉCURITÉ SOCIALE EN MÉTROPOLE
= CAFAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU)
= 70% DU REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Elle rembourse environ **70 % de vos frais médicaux** :

- Vos médicaments ;
- Vos honoraires de médecin.

Comment et quand m'inscrire ?

Elle se fait auprès du **service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant**.

Les établissements se chargent obligatoirement de cette étape. **C'est lors de votre inscription que vous payerez vos droits à la sécurité sociale** : cotisation sécu et frais d'inscription (paiement à l'intention de l'établissement qui effectuera le versement à l'URSSAF). Le paiement de la cotisation Sécurité sociale (environ 215€ soit 25 625 CFP) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis pour les boursiers).

Attention : Les établissements qui délivrent des **diplômes non reconnus par l'État ne gèrent pas la sécurité sociale étudiante**. L'étudiant doit alors, s'inscrire à la CPAM de son domicile. Consultez le site de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie
www.ameli.fr
66, Avenue de Maine 75014 PARIS
Tél. : 00 33 1 42 79 30 30

LA MUTUELLE ÉTUDIANTE

L'adhésion à une assurance santé étudiante est **facultative mais recommandée**, car elle **complète le remboursement des frais médicaux** versé par la Sécu.

C'est quoi ?

LA MUTUELLE

= COMPLÉMENT DU REMBOURSEMENT DE LA SÉCU

Elle prend en charge avec la SÉCU, 100 % des frais médicaux.

Comment et quand m'inscrire ?

Lors de votre inscription les mutuelles vous sont proposées comme centre de sécurité sociale. Le dossier est soit en format papier ou en ligne pour les universités.

Il en existe plusieurs qui vous seront proposées dans vos établissements :

- MEP (Languedoc- Roussillon, PACA) : www.mep.fr
- MGEL (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) : www.mgel.fr
- SMEBA (Bretagne, Pays-de-la-Loire) : www.smeba.fr
- SMECO (Centre, Poitou-Charentes) : www.smecho.fr
- SMENO (Nord, Normandie, Pas-de-Calais, Picardie) : www.smeno.com
- SMEREB (Bourgogne, Franche-Comté) : www.smereb.fr
- SMEREP (région parisienne) : www.smerrep.fr
- SMERRA (Auvergne, Rhône-Alpes) : www.smerra.fr
- VITAVI (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées) : www.vittavi.net
- LMDE mutuelle partenaire de la BRED et de la MNC : www.lmde.com

ZOOM sur

La maison
de la Nouvelle-Calédonie

www.mncparis.fr



© MNC

Vous partez étudier en métropole ? Pour conserver toutes vos chances de réussite, le service étudiant de la maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris vous accompagne dans toutes vos démarches et vos besoins au quotidien !

- Accueil des boursiers (350 nouveaux en 2016) et non boursiers (200 primoarrivants en 2016) ;
- Accompagnement pour vos inscriptions administratives, vos recherches de logement et de stage et autres informations ;
- Aide et suivi moral et financier pour votre installation et votre intégration en métropole.

➤ AVANT votre arrivée en métropole :

■ Le portail étudiants

Avant de partir, rendez-vous sur le site de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris : www.mncparis.fr. Cliquez sur l'onglet étudiant en haut de la page, puis sur Portail étudiants. Vous lirez la mention : je ne suis pas inscrit et vous remplirez la première partie du formulaire concernant vos données en Nouvelle-Calédonie. Votre I.N.E (n° figurant sur le relevé de notes du baccalauréat) est essentiel pour l'identification. Créez et retenez votre mot de passe.

■ L'anticipation :

UNE DES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- > CLÉ 1 : Arriver avec ses moyens de paiement (carte + carnet de chèques).
- > CLÉ 2 : Se constituer un dossier banque (regrouper les documents bancaires).
- > CLÉ 3 : Se constituer un dossier Études (regrouper les documents de votre établissement).
- > CLÉ 4 : Se constituer un dossier administratif (voir liste page 43).
- > CLÉ 5 : Se constituer un dossier logement (copie des demandes et dossier garant).
- > CLÉ 6 : Prévoir l'achat d'un ordinateur et téléphone. Outils désormais indispensables pour communiquer et étudier. Vous devez être joignable dès votre arrivée.
- > CLÉ 7 : Bien conserver tous les mots de passe utilisés. Pour la banque, choisir un mot de passe différent de ceux utilisés pour les autres dossiers.

➤ UN ACCUEIL GROUPÉ à votre arrivée en métropole :

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est mandatée par le gouvernement et les trois Provinces pour organiser votre prise en charge à votre arrivée jusqu'à votre ville d'études (étudiants boursiers et non boursier).

Les étudiants sont **accueillis à l'aéroport de Paris** par une ou deux personnes du service étudiant et **accompagnés jusqu'à leur lieu d'hébergement sur Paris**.

Ils participent à des ateliers de juillet à septembre organisés par le service sur les sujets suivants:

- Fonctionnement de la bourse d'études (dossier crous) ;
- Utilisation des transports en commun urbains ;
- La sécurité sociale et la mutuelle ;
- Ouverture d'un compte bancaire (établissements partenaires...);
- Le logement (résidences universitaires...);
- Démarches administratives diverses : APL- téléphonie, etc.

Avant chaque départ d'étudiant vers sa ville d'études, la MNC s'assure que ce dernier a un logement dans sa ville d'études, à défaut l'étudiant reste sur Paris.

Si l'étudiant bénéficie d'un logement à la date du 1^{er} septembre et qu'il est accueilli par une association avant cette date, il pourra rejoindre sa ville d'études si la MNC a confirmation de son accueil sur place. Les associations sont sollicitées pour accueillir les étudiants sur les quais de gare et les accompagner jusqu'à leur logement lorsqu'ils en ont un immédiatement. Des personnes bénévoles complètent ce dispositif.



ZOOM sur



© MNC

INFO +

QUELQUES BONS PLANS POUR VOS ÉCONOMIES

- Carte de réduction pour vos voyages en métropole : www.sncf.com/fr/tarifs-reduits/carte-jeune
- Faites du covoiturage pour pas cher : www.covoiturage.fr
- Les bons plans étudiants : www.etudiant.fr

LES PIÈGES À ÉVITER...

- La frénésie de l'achat (le pas cher inutile),
- La timidité,
- La consommation d'alcool et de drogue,
- Le coup de blues,
- Fermer les yeux sur les difficultés,
- Permis à point,
- Voyager cher,
- Les endettements (carte d'achat),
- Le vol (pickpocket),
- L'absence de planification,
- L'arnaque.

UN CYBER ESPACE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

➤ AIDE ET SUIVI MORAL : une écoute et des solutions aux difficultés que vous rencontrez

Ce service propose un accueil individualisé et est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

Tél. : 00 33 1 42 86 70 01

URGENCES : 07 78 47 00 67

IAIDE ET SUIVI FINANCIER

Bourse d'études + aide parentale = garantie d'un confort pour l'étudiant

Bourse d'études - aide parentale = Problèmes à envisager ?

Attention, selon le lieu d'études choisi, l'étudiant **sans aide parentale peut avoir des difficultés à :**

- Gérer son loyer (prix très différents en fonction de la ville) ;
- S'acquitter auprès de l'établissement des frais de dossier (inscription, sécurité sociale...);
- Financer ses frais de transport ;
- Atteindre des conditions de vie favorable pour sa réussite scolaire.

Des aides pour les coups durs...

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est très souvent sollicitée pour des aides financières diverses.

Les dossiers sont étudiés en commission AD HOC et doivent répondre à certains critères. Par exemple, en cas de décès du père ou de la mère d'un étudiant, il peut y avoir une aide au financement du billet d'avion, en complément d'une somme versée par la famille.



© MNC



↳ PIÈCES ADMINISTRATIVES à ne pas oublier pour votre dossier :

Assurez-vous de n'avoir rien oublié avant votre départ :

- Passeport en cours de validité
- Photocopie couleur du passeport en cours de validité
- Photocopie de la pièce d'identité des parents ou tuteurs légaux (pour constituer le dossier du garant)
- Justificatif de domicile en NC (facture EEC ou OPT) des parents/ des tuteurs + mail + numéro de téléphone (obligatoire pour les boursiers et pour la garantie du logement)
- Justificatif d'adresse en métropole + mail et numéro de téléphone (pour tout contact, échange, assurance, inscription etc.)
- Photocopie du livret de famille (réclamé pour le dossier d'aide au logement et à l'inscription dans l'établissement)
- Extraits d'acte de naissance datant de moins de trois mois
- Acte de naissance avec filiation (pour la Sécurité Sociale) (réclamés aux inscriptions)
- Attestation de bourse provinciale (obligatoire pour le virement de la bourse d'études)
- Notification d'attribution conditionnelle de bourse du CROUS (obligatoire pour le virement de la bourse d'études)
- Attestation de la fin de droits aux allocations familiales (pour bénéficiaire des allocations logements)
- Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ► voir page 47)
- Photocopie du dernier avis d'imposition des parents ou tuteurs légaux (pour constituer le dossier du garant en cas de recherche d'un logement ou une demande d'allocation)
- ou Certificat de non-imposition (Pour constituer le dossier du garant en cas de recherche de logement ou pour une demande d'allocation)
- Photocopie de la déclaration de revenus des parents ou tuteurs légaux (pour constituer le dossier du garant)
- Carnet de santé et de vaccination à jour (réclamé lors des visites médicales), dossier médical.
- Originaux de vos diplômes (réclamés aux inscriptions)
- Certificat de scolarité (obligatoire pour le virement de la bourse d'études)
- RIB - relevé d'identité bancaire DE MÉTROPOLE (si vous avez déjà un compte, pour les virements des primes d'installation et du montant mensuel de la bourse)

Pensez qu'il vous faudra ouvrir un compte postal ou bancaire en métropole... Pour accomplir les formalités sur place, vous aurez besoin **d'une pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** mais vous pouvez, avant votre départ, vous renseigner à l'OPT ou à la banque de votre choix.

IMPORTANT

Vous partez en métropole !

Inscrivez-vous en ligne sur le site :

www.mncparis.fr

LE PORTAIL ÉTUDIANT DE LA MNC



**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas !!**

**Contactez le service Étudiant
de la Maison de la Nouvelle-
Calédonie.**

CONTACTS

Maison de la Nouvelle-Calédonie
www.mncparis.nc
Page Facebook MNC

4, rue de Ventadour
(métro 7 ou 14 arrêt pyramides)
75001 Paris
Tél. : 00 33 1 42 86 30 01
E-mail : agnes.siraut@mncparis.fr



Quelles pistes avec un bac Pro ?

La plupart des bacheliers professionnels entrent directement dans la vie active. Certains suivent une formation en 1 an et un tiers continuent dans le supérieur, principalement en BTS.

↳ Formations en 1 an

Nombre de bacheliers pro poursuivent des études pendant 1 année, afin d'acquérir une **spécialisation** ou de **nouvelles compétences**.

→ Une vingtaine de mentions complémentaires (MC), d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en 1 an au sein d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel. Par exemple, la MC art de la cuisine allégée, avec un bac pro restauration ; la MC vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat, avec un bac pro vente. ➤ En NC, voir page 24.

→ Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certificats d'école. Exemples : FCIL secrétariat médical, après un bac pro secrétariat ; FCIL accueil et service de la clientèle anglophone, après un bac pro restauration. ➤ En NC, voir page 24.

→ Les certificats de spécialisation (CS) agricoles s'adressent aux titulaires d'un bac pro du domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire. Les CS attestent de compétences variées (comptabilité, vente, conseil...), très utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, de l'aménagement paysager... La formation se déroule en lycée agricole, en CFA ou en école, souvent sous contrat d'apprentissage. Attention : certains CS ne sont accessibles qu'après un BTSA (bac + 2). ➤ Seulement possible en métropole.

↳ Formations en 2-3 ans

La plupart des bacheliers pro qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un **BTS** ou un **DMA**, dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une **école spécialisée**.

→ Plus du quart des bacheliers pro accèdent à un **brevet de technicien supérieur (BTS ou BTSA)**. Si certains préparent ce diplôme sous statut scolaire, une bonne partie d'entre eux choisit de se former sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une alternance de cours et de stage. Accès à la formation sur dossier scolaire, avec des modalités spécifiques pour les bacheliers pro. ➤ Voir pages 12 à 14.

→ Les diplômes des **métiers d'art (DMA)** sont accessibles aux bacheliers pro artisanat et métiers d'art de même filière, s'ils ont un bon dossier. La sélection porte sur les résultats scolaires et les travaux artistiques personnels. Peu d'établissements. ➤ Seulement possible en métropole.

→ On trouve quelques bacheliers pro dans les **écoles d'art**, de **commerce** ou de **comptabilité**. Les écoles en 2 ou 3 ans recrutent principalement sur concours post-bac. La sélection porte le plus souvent sur les matières générales (maths, français, langue...), ce qui désavantage les bacheliers pro. ➤ Voir pages 20 à 27.

→ Les **écoles paramédicales** ou du **secteur social** sont accessibles aux bacheliers pro, notamment celles qui n'exigent pas le bac : formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur-éducateur, d'aide médico-psychologique. ➤ Voir pages 20 à 23.

Recrutement sur concours. Attention aux dates d'inscription dans ces écoles : dès septembre pour celles du secteur social, janvier pour celles de la santé !

↳ Formations universitaires

L'**université** est une voie très risquée pour les bacheliers pro qui s'y inscrivent, car la formation qu'ils ont suivie au lycée ne les y prépare pas.

→ Avec une forte sélection à l'entrée, les **instituts universitaires de technologie (IUT)** comptent 0,6 % de bacheliers pro en 1^{re} année. Même avec des programmes aménagés, ceux-ci devront fournir un gros effort et suivre une mise à niveau importante dans les disciplines fondamentales pour décrocher, en 2 ans, leur diplôme universitaire de technologie (DUT).

→ Près de 8% des bacheliers pro s'inscrivent en **licence**. Un taux qui s'explique par l'absence de sélection à l'entrée. Ne pas s'y fier ! Les études universitaires sont très théoriques et éloignées de la formation reçue au lycée professionnel. À noter : les universités proposent des mises à niveau et des cursus préparatoires en licence pour augmenter les chances de réussite des bacheliers pro.

➤ Voir pages 6 à 11.

Après un BTS ou un DUT, on peut préparer une **licence pro** (en 1 an après un bac + 2) adaptée à son profil de bac.

→ Quelques rares **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** accueillent les bacheliers pro pour 3 ans. Deux prépas scientifiques TSI (à Montceau-les-Mines et à Nîmes) les préparent aux concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs ; trois prépas économiques ECT (à Strasbourg, Marseille, et Niort) les préparent aux concours d'entrée dans les écoles de commerce.

Enseignement supérieur et handicap

↳ Objectif poursuite d'études

■ Ne vous censurez pas

Votre inscription est de droit si vous remplissez les conditions requises pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est à l'établissement de s'adapter pour organiser au mieux votre accueil.

■ Croyez à votre futur, vous ne serez pas seul(e)

Il faut monter votre projet, quel qu'il soit, avec un stage en France ou à l'étranger.

Les CIO (Centres d'information et d'orientation), les enseignants référents de votre lycée, les structures handicap des établissements d'enseignement supérieur et les associations d'aide aux étudiants handicapés sont là pour vous aider.

■ Une grande variété de métiers possibles

De très nombreux aménagements de postes sont possibles, en particulier grâce aux nouvelles technologies. Ils rendent accessibles les métiers. Par ailleurs, les employeurs recherchent des personnes.

↳ Démarches

NOUVEAU : un volet médical ou social, annexé au dossier administratif SupNC est à compléter si vous souhaitez faire reconnaître une situation particulière. Lire page 32.

■ Lycée

Si vous souhaitez poursuivre vos études au lycée dans une formation post-bac (brevet de technicien supérieur, classe préparatoire aux grandes écoles), comme en terminale, vous bénéficierez du projet personnalisé de scolarisation, établi avec l'équipe de suivi de la scolarisation. Vous conserverez les mêmes aides : enseignant référent, auxiliaire de vie scolaire, médecin de l'éducation nationale...

■ Université.

Prenez contact le plus tôt possible avec la structure d'accueil des étudiants handicapés. Ce service mettra en place l'accompagnement pédagogique et les adaptations nécessaires.

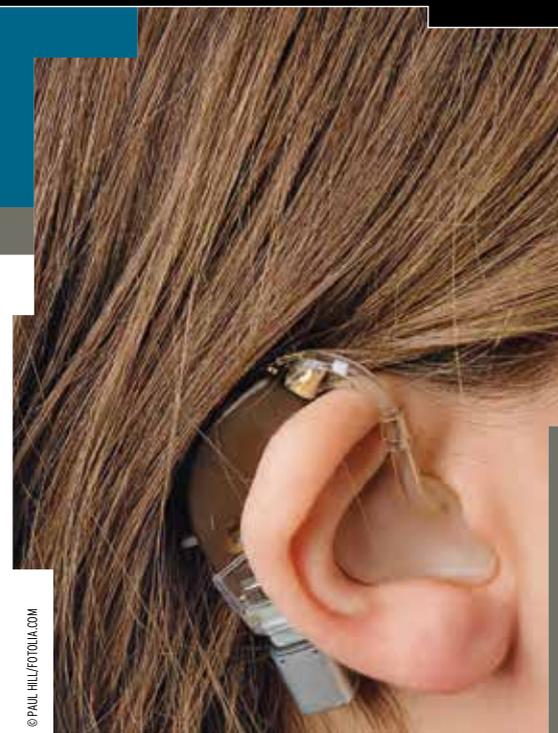
■ Autre établissement d'enseignement supérieur

Adressez-vous au référent handicap de l'établissement. S'il n'y en a pas, demandez à rencontrer le chef d'établissement. N'hésitez pas à vous faire accompagner par un représentant d'une association de personnes handicapées ou une personne au service des étudiants handicapés.

■ Vous souhaitez étudier par apprentissage

Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de limite d'âge pour commencer un apprentissage et la durée du contrat peut être portée à 4 ans. Des aides supplémentaires peuvent être versées par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ou le FIPHPF (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

© PAUL HILL/FOTOLIA.COM



Vie quotidienne

En Nouvelle-Calédonie

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables.

L'équipe éducative, le directeur d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Contacts pour plus d'informations :

➤ **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat
www.ac-noumea.nc/, site de l'ASH
tél. : 26 62 25 ou au 26 61 68.

➤ **CEJH-NC** (Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie)
tél. : 24 37 24

➤ **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
Espace Uni Handicap - tél. : 29 09 90

➤ **Point Apprentissage**
Tél. 24 69 49.

En métropole

Dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la **MDPH** : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis... Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la MDPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

➤ **Logement** : le **CROUS** propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.

➤ **Restauration** : les restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants handicapés.

➤ **Bourses d'enseignement supérieur** : trois années supplémentaires vous sont attribuées.

➤ **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par le STIF en Ile de France.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

MDPH, maison départementale des personnes handicapées

CROUS, centre régional des œuvres universitaires et scolaires

STIF, syndicat des transports d'Ile de France

Et si vous échouez au bac ?

Il ne faut pas vous décourager. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Parlez-en à votre professeur principal et/ou avec un COP.

Se représenter au bac

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 76 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

■ **Refaire une année de terminale** est un droit. Dès l'annonce des résultats, contactez le directeur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes 10/20 obtenues aux épreuves du bac. *Important à savoir* : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès décembre, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

■ **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre de cours du soir. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes 10/20 obtenues précédemment. Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne $\geq 8/20$ pour l'ensemble des épreuves).

■ En métropole, **des écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

■ Avec un bon dossier, préparer un **BTS**.

■ **La capacité en droit**, est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau IV (équivalent au baccalauréat). Elle se prépare à l'université ou via le

CNED, sur 2 ans. À l'UNC, la Capacité en droit est une formation ouverte et à distance (FOAD). Ce diplôme national confère automatiquement l'accès en première année de Licence en droit (et l'accès en seconde année de Licence en droit sous condition d'avoir la moyenne de 15/20 pour l'ensemble des deux années) ou en DUT Carrières juridiques, ainsi que, sous conditions, à quelques autres formations profilées « droit ». Il permet aussi de s'inscrire à de nombreux concours administratifs de catégories B et C ; en 2^{ème} année du 1^{er} cycle d'études conduisant à la profession de clerc de notaire ; sur dossier, au concours d'entrée en 1^{ère} année des I.E.P ; aux diplômes universitaires de sciences humaines sous certaines conditions.

Contact UNC : sfc@univ-nc.nc

■ **Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)** permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel. ► Lire aussi page 30.

Renseignements auprès de l'UNC
<http://unc.nc/formation/formation-continue/offre-de-formation/>

■ **Le BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans 2 spécialités (animateur et éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur épreuves et sur titres. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

Renseignements auprès du CISE.
CISE - Centre International Sport et Expertise
1, bis avenue Antoine Becquerel
98830 DUMBEA
Tél. 41 05 00 - Fax 41 03 30
accueil.cise@ctos.nc

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

■ Après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement, vous pouvez préparer un **bac pro** ou un **BTS** (certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du

« niveau bac »)

► Voir l'apprentissage page 28.

■ Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un **titre certifié** inscrit au Répertoire de la Certification Professionnelle (<https://rcpnc.gouv.nc>).

- au Cnam (► Voir page 29) ,

- à l'Efpa (► Voir page 31),

- dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par la Nouvelle-Calédonie.

La formation qualifiante permet d'obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle.

Les actions de formations se font dans les secteurs d'activités définis comme prioritaires pour le développement économique local de la Nouvelle-Calédonie.

La durée des actions de formations varie de 3 mois à 36 mois maximum avec pour certaines une période d'application en entreprise, ou une organisation sous forme d'alternance.

Contactez un conseiller du RIIFE (réseau d'information pour l'insertion, la formation et l'emploi) auprès d'un des organismes suivants : MIJ de la province Sud / MIJ Province Nord / EPEFIP Îles Loyautés / DEFE / DFPC / IDCNC

► Contacts page 47

■ **L'École de la Réussite** s'adresse aux jeunes de 18 à 26 ans sans diplôme ni qualifications, sortis du système scolaire depuis au moins un an et domicilié en province Sud. Ce dispositif d'une durée de 9 mois, est basé sur l'individualisation des parcours, l'apprentissage de l'autonomie, la découverte de l'entreprise. L'École de la Réussite a pour ambition d'amener le jeune à comprendre le monde dans lequel il vit, et de favoriser ainsi son insertion sociale et professionnelle (accès direct à un emploi, formation qualifiante ou diplômante...)

École de la Réussite

Soutenue par la Province Sud
30, route de la Baie des Dames, Forum du Centre,
Ducos, BP 27845 - 98863 Nouméa Cedex
Tél. : 25 16 60 Fax : 25 18 80
email : secretariat@e-reussite.nc

Adresses utiles

centre d'information
et d'orientation
Nouméa



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.
- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc).

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Iles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 18 90
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP 64 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou suivi-etudiant@dafe.nc
ou orientation@dafe.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau - Centre ville
BP P5 - Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
E-mail : secretariat.direction.asee@canl.nc
www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 Iles Banians
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42.45.68
Email : accueil@felp.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.
Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33
E-mail : mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.
Tél. : 87 09 79
Email : sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E
Tél. : 28 24 54
E-mail : ugpe@lagoon.nc

Services d'aides aux étudiants

- Etudes en en Nouvelle-Calédonie, voir pages 34 et 35.
- Etudes en Métropole, voir pages 39 à 43.

Services de bourses

- Etudes en en Nouvelle-Calédonie, voir page 34.
- Etudes en Métropole, voir page 38.

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

EPEFIP Lifou
BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98
Mail : e-pamani@epéfip.nc

EPEFIP Maré
BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10
Mail : l-drudri@epéfip.nc

EPEFIP Ouvéa
BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60
Mail : j-adjouhgniope@epéfip.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

<http://www.mij.asso.nc>
12, rue de Verdun

Immeuble Gallienne II 4^e étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Iles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

Direction Poindimié/Antenne de direction Koné
Antennes MIJ : Poindimié, Canala, Houaïlou, Koné, Koumac et Ouégoa
BP 26 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 70 92 - Fax : 42 70 93
E-mail : assistante.direction@mijnord.nc

L'IDC : Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

<http://www.idcnc.nc>
Page Facebook IDC NC
1, rue de la Somme, Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 (appel gratuit)
E-mail : idc.nc@idcnc.nc

La direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE)

30, route de la Baie des Dames
Ducos Le Centre
Tél. : 23 28 30
defe.contact@province-sud.nc

Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC)

Section Orientation et Accompagnement des Parcours (SOAP)
19 Avenue du Maréchal Foch
Nouméa - 13^e étage
Email : usao.dfpc@gouv.nc
<http://www.dfpc.gouv.nc>
Tél. : 28 29 25
ou 05 02 03 (appel gratuit)

INFO +

RECENSEMENT JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et Garçons de nationalité française VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'ÂGE DE 16 ANS

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa - BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc - www.defense.gouv.fr/jdc



* Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnelle, concours administratifs, permis de conduire...).

Calendrier comparé des inscriptions



2017-2018

En Nouvelle-Calédonie

En métropole

Juillet
2017

- ☐ **DUT/BTS(A)/CPGE/DCG/MAN. SupNC Étape 1**, à partir du 1^{er} juillet : Retrait du dossier de candidature (dossier administratif + dossiers pédagogiques) auprès des établissements ou à télécharger sur le site www.ac-noumea.nc/apres-le-bac ➤ voir pages 32-33.
- ☐ **Bourses Province des Îles**. Retrait des dossiers à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province *de début juillet à fin septembre* ➤ voir page 34.
- ☐ **ENEP (École Normale de l'Enseignement Privé)** <http://enep.ddec.nc> Se renseigner auprès de l'école ➤ voir page 25.
- ☐ **IFM-NC (Institut de Formation des Maîtres de la Nouvelle-Calédonie)** Se renseigner auprès de l'institut ➤ voir page 25.

- ☐ **Bourses Province des Îles**. Retrait des dossiers à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province *du début juillet à fin septembre* ➤ voir page 38.

Août
2017

- ☐ **DSE (Dossier social étudiant : bourse et/ou logement universitaire)** Dossiers à télécharger sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> *du 1^{er} juillet au 31 octobre* ➤ voir page 33 et 34.
- ☐ **Bourses Province Nord**. Retrait des dossiers au lycée, à la DEFIJ, ou aux antennes de la Province Nord *du 19 juin au 31 octobre* ➤ voir page 34.
- ☐ **Bourses Province Sud**. Retrait des dossiers à la Direction de l'Enseignement Sud *du 7 août au 28 septembre* ➤ voir page 34.
- ☐ **EGC (École Gestion et de Commerce du Pacifique Sud)** <http://egc.cci.nc/> Retrait des dossiers à l'École de Gestion et Commerce. Date limite d'inscription *le 17 novembre* ➤ voir page 27.
- ☐ **BTS (apprentissage)**. Retrait des dossiers au Point Apprentissage ou à télécharger sur <http://apprentissage.nc> entre *août et le 13 août* ➤ voir pages 14 et 28.

- ☐ **Bourses Province Nord**. Retrait des dossiers au lycée, à la DEFIJ, ou aux antennes de la Province Nord *du 19 juin au 31 octobre* ➤ voir page 38.
- ☐ **Bourses Province Sud**. Retrait des dossiers à la Direction de l'Enseignement Sud *du 7 août au 28 septembre* ➤ voir page 38.

Septembre
Octobre
2017

- ☐ **DUT/BTS(A)/CPGE/MAN/DCG. SupNC Étape 2** : Dépôt des dossier de candidature (dossier administratif + dossiers pédagogiques) dans les établissements d'origine ou au CIO pour avis sur les demandes, *au plus tard le 15 septembre* ➤ voir pages 32-33.
- ☐ **SupNC Étape 3** : gestion administrative des candidatures par les établissements concernés.
- ☐ **MC - FCIL** S'adresser auprès des établissements concernés ➤ voir page 24.
- ☐ **DEUST, PACES**. Retrait des dossiers sur www.unc.nc *entre septembre et octobre* ➤ voir page 9.

- ☐ **Secteur Social** : Assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants. Retrait des dossiers auprès des écoles ➤ voir pages 20 à 22 / prendre contact avec la DASS-NC ➤ contact page 26.
- ☐ **Secteur santé et paramédical** : Manipulateur en électroradiologie médicale, laborantin d'analyses médicales, etc. Retrait des dossiers auprès des écoles ou IUT ➤ voir pages 20 à 22 / prendre contact avec la DASS-NC ➤ contact page 26.

Novembre
Décembre
2017

- ☐ **Concours d'Infirmier** : prendre contact avec l'IFPSS pour connaître les dates des prochains concours et les démarches ➤ voir page 26.
- ☐ **Préparations du GRETA**. Retraits des dossiers ➤ voir page 29.
- ☐ **DEUST, PACES**. Pré-inscription sur www.unc.nc *dès le 24 novembre* ➤ voir page 8.
- ☐ **LICENCES**. Pré-inscription sur www.unc.nc *dès le 24 novembre* ➤ voir page 8.
- ☐ **DUT/BTS(A)/CPGE/MAN/DCG. SupNC Étape 4** : Inscription dans l'établissement pour la formation obtenue, dès les résultats d'admission (*vendredi 1^{er} décembre*) et avant les vacances scolaires.

- ☐ **Écoles d'Architecture, Écoles d'Art**. Pré-inscription auprès des écoles ➤ voir page 20.
- ☐ **Ouverture du site Admission Post-Bac en décembre*** sur www.admission-postbac.fr pour y consulter les formations et les procédures ➤ voir pages 36-37.

Janvier
Février
2018

- ☐ **LICENCES, DEUST, PACES. Du 15 au 26 janvier** : Inscription administrative et inscription pédagogique. *Un Rdv sera donné* ➤ voir page 9.

- ☐ **Université, Classes Prépas (CPGE), BTS, BTSA, DUT écoles de commerce, écoles d'Ingénieurs et Écoles Nationales Supérieures d'Architecture**. Inscription sur : www.admission-postbac.fr *en 2018 du 20 janvier au 20 mars** ➤ voir pages 36-37.
- ☐ **Écoles de commerce** : Dossiers d'inscription aux concours - Procédures spécifiques variables ➤ voir page 20-21.
- ☐ **Écoles d'ingénieurs** : Dossiers d'inscription aux concours - Procédures spécifiques variables (Exemple : www.grandesÉcoles-postbac.fr) ➤ voir page 20 et 22.
- ☐ **Inscriptions aux concours des IEP**. Procédures spécifiques variables *à partir de début février 2018** ➤ voir page 20 et 22
- ☐ **DSE - Dossier social étudiant** (bourse et/ou logement universitaire) Dossiers à télécharger sur le site <https://www.portail-vie-etudiante.fr> *du 15 janvier au 31 mai 2018* ➤ voir page 38.

Avril-Mai
2018

Pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie ou en métropole,
un même impératif pour vous :
RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES !

- ☐ **Bourses avec affectation spéciale (BAS)**
Liste publiée par la DRHPNC et téléchargeable sur le site www.drhpnc.gouv.nc ➤ voir page 38.

* Attention, dates prévisionnelles sur la base de la rentrée 2017, modifications possibles pour la rentrée 2018.